

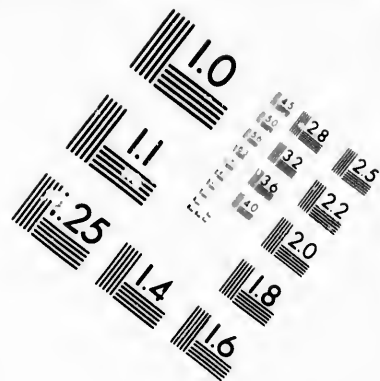
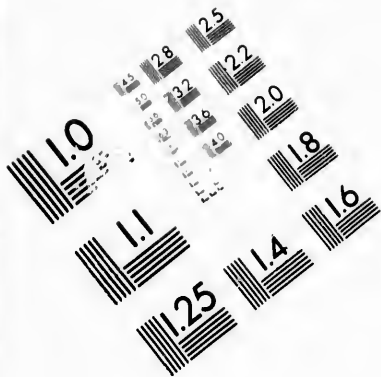
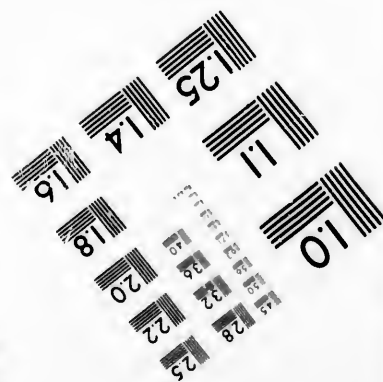
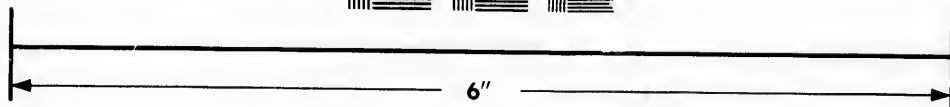
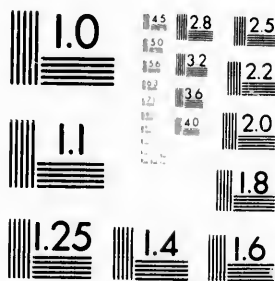


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Th
to

Th
pe
of
fil

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refiled to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

On
be
th
sid
ot
fir
sid
or

Th
sh
TI
wh

M
dit
en
be
rig
rec
me

10X		14X		18X		22X		26X		30X
				✓						
	12X		16X		20X		24X		28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

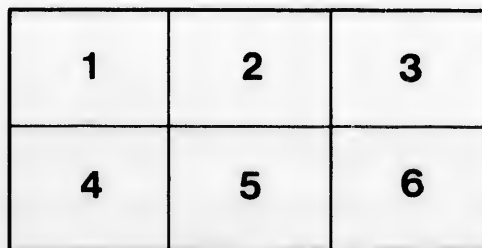
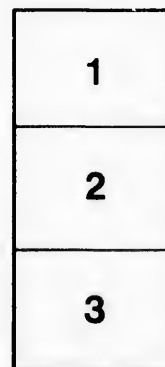
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
o
pelure,
n à

N

C

NOS RIVIERES
ET
NOS LACS


CHASSE ET PECHE


QUÉBEC
IMPRIMERIE PROULX & PROULX

1895

SK/51
R6

172168

F

d'a
qu'
tou
rés
ral
tive

To
le p
bén
cla
d'e

gar
rem

me
lig
(En

LA PECHE A LA LIGNE

LA renommée qui s'attache depuis un certain nombre d'années à nos splendides rivières à saumon et à truite ainsi qu'à nos lacs éparpillés avec une profusion sans égale sur toute la surface de la province de Québec, a eu ce double résultat : d'attirer ici une foule de plus en plus considérable de *sportmen* étrangers et d'augmenter la valeur locale de nos rivières et de nos lacs. (1),

Cette renommée nous ne l'avons pas quémandée. Tout au contraire, il n'est peut-être pas une province dans le pays qui se soit moins prévaluée que la nôtre de ses exubérantes richesses, qui ait sonné moins fréquemment le clairon de la réclame pour exalter ses incomparables nappes d'eau peuplées de légions de poissons de toute espèce.

Il y a plus ; le service de la statistique—en ce qui regarde nos pêcheries à l'intérieur—est à peine ébauché, les renseignements fournis par elle ne portant encore que sur

(1.) M. Rowand écrivait déjà en 1876 : " Je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'au Canada, la pêche à la ligne est la plus belle qu'on puisse trouver dans tout le monde." (*Emigrant and Sportsman in Canada.*)

cinq à six cents rivières et lacs, alors que l'on en compte des milliers et des milliers. (1).

Nonobstant cette lacune, qui, espérons-le, finira par être bientôt comblée, nos principales rivières à saumon et un certain nombre de nos lacs, mieux connus que d'autres qui mériteraient de l'être autant, attirent chez nous chaque année, des touristes, des amateurs de pêche, des *sportsmen*. Il n'est pas douteux que leur nombre doublera et triplera du moment que nous serons en mesure de leur procurer des données plus amples et plus précises sur la situation topographique de ces lacs et rivières et sur leur valeur réelle.

Ce n'est que depuis 1882, que l'administration des affaires relatives aux eaux des lacs et des rivières non navigables dans notre province, est passée sous le contrôle du gouvernement de Québec. Et cependant quoique ce service soit de création assez récente, il a accru sensiblement en importance. Le revenu provenant de l'affermage de nos lacs et rivières ne rapportait encore en 1883 que la somme de \$2,167.50. En 1892, ce revenu atteint le chiffre de \$9,886.40, en 1893, \$17,547.31, en 1894, \$19,047.25, et en 1895, plus de \$20,000. (2).

(1) Si la pêche au saumon et à la truite au Canada est la source pour les amateurs d'inénarrables jouissances, pour l'économiste, elle a son côté utilitaire: nos estuaires à saumon dépassent le chiffre de 60, et nos lacs et rivières à truites, surtout depuis l'ouverture de la nouvelle voie qui mène au Lac St-Jean, se comptent par centaines. Rien de tel chez nos opulents voisins, aux États-Unis; une bienfaisante Providence semble nous avoir presque assuré ce monopole; à nous de le faire fructifier. Protégeons et faisons connaître au loin, nos rivières à saumon: source si précieuse de revenu pour le domaine public.—(J. M. Lemoine. *Pêche et chasse*, 1887.)

(2) Ce contrôle a été accordé à la province de Québec, par un jugement de la Cour Suprême du Canada, en date du 23 avril 1882, *in re: La Reine vs. Robertson*.

Ces chiffres donnent plein espoir pour l'avenir. Le revenu provenant de cette source suivra nécessairement une progression d'autant plus rapide que nous aurons hâté l'exploration de nos lacs jusqu'ici inconnus, que les communications pour les atteindre seront devenues plus faciles, et que nous aurons pris les mesures nécessaires pour protéger nos stations de pêche et empêcher la destruction en grand de notre poisson.

RIVIERES A SAUMON ET A TRUITE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

PRINCIPALES RIVIÈRES

Il serait téméraire de vouloir s'engager ici dans une description détaillée des rivières à saumon et à truite de la province de Québec. Un pareil travail ferait la matière de plusieurs volumes. Nous ne saurions toutefois passer sous silence celles de nos rivières à saumon et à truite qui ont acquis chez nous et à l'étranger une réputation justement méritée,

Qui ne connaît par exemple, au moins de nom, ces superbes rivières qui s'appellent la Grande Cascapédia, la rivière Ristigouche, la rivière Bonaventure, la rivière Moisie, la rivière Saguenay et tant d'autres.

LA GRANDE CASCAPÉDIA

La grande Cascapédia est incontestablement la plus belle rivière à saumon de la province. Elle sort du lac Cascapédia et coule à travers une région aux points de vue pittoresques et on ne peut plus enchanteurs. A deux milles du lac, la largeur de la Cascapédia n'est encore que de vingt verges, mais à partir de là cette largeur augmente jusqu'au point d'atteindre 500 verges, à l'embouchure de la rivière.

Dans cette rivière, le saumon est non-seulement abondant, mais plus volumineux que partout ailleurs. Il atteint le poids de quarante à cinquante livres ; on a pêché parfois des saumons du poids de 60 livres.

En 1889, plus de 500 saumons ont été pêchés dans cette rivière ; en 1891, 17 pêcheurs en tirèrent 215, et en 1892, le gouverneur-général du Canada, Son Excellence lord Stanley, qui y séjourna une quinzaine, y prit 133 saumons du poids de 3,339 livres.

Quoique cette rivière ait été affermée jusqu'en ces derniers temps au gouverneur-général, à titre gracieux, l'on peut se former une idée de ce qu'elle vaut par les prix payés aux propriétaires riverains pour les prix de pêche dans la partie inférieure de la rivière. M. Dunn, de la maison Dunn & Wiman, de New-York, a payé, dit-on, \$10,000 pour deux fosses sur la propriété Woodman, et un club de Boston a payé \$4,000 pour le cottage de la princesse Louise et les deux fosses contiguës à cette propriété. Un autre particulier qui avait acheté plusieurs fosses a trouvé le moyen de les exploiter avec profit, en les louant à raison de \$150 et de \$250 par ligne et par été.

Depuis le 15 juin 1893, cette belle rivière a été affermée pour dix années à M. H. W. DeForest, de New-York, au prix de \$6,125 par année.

M. De Forest y a pêché, l'an dernier, 202 saumons du poids total de 4,915 livres. Plusieurs saumons capturés par cet amateur dépassaient 40 livres.

LA PETITE CASCAPÉDIA

Tout en étant moins poissonneuse que la grande Cascapédia qui coule à l'est et parallèlement à la grande rivière du même nom, elle offre encore un champ d'exploitation très attrayant pour l'amateur. On y prend fréquemment des saumons de 18 à 33 livres.

LA RISTIGOUCHE

La Ristigouche est aussi l'une des grandes et belles rivières à saumon dont la réputation s'étend au loin.

Elle se partage en cinq grands bras d'une longueur variant de 50 à 60 milles et forme en partie la frontière entre la province de Québec et celle du Nouveau-Brunswick.

Cette rivière débouche dans la Baie des Chaleurs après un cours de 220 milles à compter de ses sources près du lac Témiscouata. La majeure partie des terres qui bordent la Ristigouche, dans la province de Québec, est concédée, et les endroits de pêche qui y sont nombreux, sont fort recherchés par les *sportsmen*.

M. Alex. Moffat, directeur de la pisciculture de Ristigouche, exprimait en 1891 l'opinion qu'il n'y avait peut-

être pas sur le continent d'Amérique une autre rivière comparable à la Ristigouche, et où la pêche fut exercée sur une aussi grande échelle par les pêcheurs à la ligne, et même par les seineurs dans l'estuaire de la baie extérieure.

Un fait prouve du reste jusqu'à quel point la Ristigouche jouit d'une grande renommée comme rivière à saumon. Il y a quelques années, lorsque le "club du saumon de la Ristigouche" fut organisé, la souscription pour chaque membre du club s'élevait à \$1000 ; à l'heure qu'il est, pour être admis membre du même club, il faut verser une contribution de \$7,500.

Toutes les propriétés de pêche ont augmenté dans la même proportion.

En 1873, on a pris dans la Ristigouche 500,000 livres de saumon ; en 1874, 1,500 saumons furent pêchés à la mouche dans la rivière et ses affluents ; en 1890, on prit 2,000 saumons à la mouche. En 1894, on y a pris plusieurs saumons de 26 livres chacun.

LA MATAPÉDIA

La Matapédia est presque l'émule de la Ristigouche. Cette splendide rivière qui s'enrichit des eaux de nombre de lacs et rivières, prend sa source dans les monts Schick-shocks, à environ 60 milles dans l'intérieur, et coule de là dans une direction nord-est jusqu'au lac qui porte son nom.

Le saumon de la Matapédia vaut presque celui de la Cascapédia. Il pèse en moyenne 21 ou 22 livres.

La partie de la Matapédia la plus propre à la pêche, a une étendue d'environ quarante milles.

En 1880, on a pris 200 saumons à la mouche dans la Matapédia. En 1887, Sir Geo. Stephens, le locataire de la rivière, y prit dans une semaine ou deux, 49 saumons pesant en tout 1000½ livres, ce qui donne une moyenne de 22½ livres par saumon.

Cette rivière est aujourd'hui affermée au *Ristigouche Salmon Club*, qui a fait ériger sur les bords de la rivière Matapédia de spacieuses et somptueuses constructions pour l'usage des membres du club.

LA RIVIÈRE BONAVENTURE

La grande rivière Bonaventure qui se jette près du village de ce nom dans la Baie des Chaleurs, a été affermée à M. W. H. Thorne, pour \$1,250. Elle passe pour une de nos plus remarquables rivières à saumon.

Cette rivière est admirablement adaptée aux mœurs du saumon. Exempte de chûtes, les seuls obstacles qui entravent quelque peu la navigation en canot, de son embouchure à sa source, sont les amas de bois en dérive.

Son cours est volumineux et ses eaux remarquablement claires et froides.

En 1887, le locataire de cette rivière prenait 88 saumons et 65 en 1888, les derniers pesant collectivement 1,132 livres,—ce qui donne un poids moyen de 15 livres pour chaque saumon.

Cette rivière ne paraît pas avoir été pêchée en 1894.

RIVIÈRES NOUVELLE ET ESCUMÉNAC

La rivière *Nouvelle* et sa voisine l'*Escuménac* qui se jettent dans la Baie des Chaleurs, vis-à-vis de Dalhousie, sont surtout célèbres pour l'abondance et la qualité supérieure de leur truite de mer.

Le poids moyen de la truite de ces deux rivières est plus considérable que partout ailleurs. Il est de 3 à 3½ livres.

Les meilleurs endroits de pêche se trouvent au-delà des terrains concédés.

LA PABOS

La petite rivière *Pabos*, rivière à saumon et à truite, se jette dans le golfe St-Laurent, à peu de distance de l'entrée de la Baie des Chaleurs. Elle possède des endroits favorables à la pêche au saumon, sur un parcours de treize milles de son embouchure.

Le locataire actuel y prenait 34 saumons en 1887, 200 truites de mer et 13 saumons en 1892—ces derniers ayant un poids de 239 livres.

Dans la grande rivière *Pabos*, éloignée de cinq milles de la précédente, et qui coule à travers le canton Newport et la Seigneurie de Pabos, on compte environ vingt excellentes places de pêche entre les terres concédées et les premières chûtes, et un plus grand nombre d'autres entre les premières et les secondes chûtes.

1894.

LA GRANDE RIVIÈRE

La *grande Rivière* qui débouche dans la mer à 16 milles de Percé, est une rivière à saumon de première classe.

qui se
ousie,
supé-

En 1880, on y a pris à la mouche 89 saumons. En 1887, le gardien de cette rivière constatait la présence d'environ 450 saumons sur les frayères. Dans ces dernières années, l'on n'a pas fait de rapport.

es est
t 3½

LA RIVIÈRE ST-JEAN

à des

La rivière *St-Jean* entre à Douglastown dans la baie de Gaspé, après un cours de 70 milles. Elle est tenue en haute estime par les pêcheurs à la ligne du saumon et de la truite de mer.

te, se
ntrée
vora-
nilles

On peut remonter cette rivière en canot jusqu'à sa source dans les hautes terres de l'intérieur de la Gaspésie.

Sur un parcours de cinquante milles, on compte sur cette rivière près de vingt-deux endroits de pêche.

200
yant

Le fermier de cette rivière y a pris, en 1892, 42 saumons d'un poids moyen de 14¾ livres, et, en 1894, 119 saumons d'un poids total de 1645 livres.

nilles
port
xcel-
les
ntre

LA RIVIÈRE DARMOUTH

La rivière *Darmouth* qui a été affermée pour un peu plus de \$500. est une de nos remarquables rivières à saumon.

Elle coule à travers les cantons de Beaujeu, Blanchet, Sydenham-sud et de Baie de Gaspé, et se jette, après un cours d'une cinquantaine de milles, dans la Baie de Gaspé.

On y a pris 24 saumons en 1894.

De la truite en abondance dans cette rivière.

LA RIVIÈRE YORK

Non moins fameuse pour son saumon est la rivière *York*, qui se jette aussi dans la Baie de Gaspé.

Celle-ci est une grande rivière qui circule sur une étendue de cent milles et qui compte de nombreux tributaires.

En 1891, on a pris à la ligne dans cette rivière 61 saumons du poids total de 1221 livres, ce qui représente un poids moyen de 21 livres pour chaque saumon, et en 1894, 81 saumons d'un poids total de 1225 livres. Certains de ces saumons pesaient 32 livres.

LA RIVIÈRE STE-ANNE DES MONTS

La rivière *Ste-Anne des Monts* qui se jette dans le golfe, fournit presque toujours une très belle pêche. Le saumon y est généralement très gros, pesant en moyenne vingt livres.

En 1887, son locataire y pêchait à la mouche 159 saumons et 210 en 1888. En 1892, il en capturait dans quelques jours 46.

* * *

Il convient encore de citer parmi les rivières à saumon et à truite d'une certaine importance, la rivière *Rimouski*, la grande rivière *Métis*, la rivière *Matane*, la *Tartigou* et la rivière *Blanche*, la rivière *Cap-Chatte*, les rivières *Claude*, *Anse-Pleureuse*, *Pierre* et *Mont-Louis*, la rivière *Madeleine*, la rivière *Malbaie*, et la rivière *Laval* qui est fréquentée en abondance par la truite, le brochet, l'anguille et le saumon.

* * *

Voilà pour les principales rivières à saumon et à truite situées sur la rive sud en aval de Québec. Tournons maintenant notre attention du côté de la rive nord : nous allons voir que là aussi le saumon, ce monarque des eaux canadiennes, et la truite, s'y donnent rendez-vous dans des rivières qui rivalisent en importance avec celles de la rive sud.

Du reste, les rapports du département des pêcheries à Ottawa constatent que depuis 1890, la migration du saumon sur la côte nord est de plus en plus constante et qu'elle ne tend pas à diminuer comme sur la côte sud.

Parmi les rivières du côté nord que les pêcheurs à la ligne prisent au plus haut degré, il faut ranger la rivière Saguenay, la rivière Trinité, la rivière Moisie, la rivière Ste-Marguerite, la rivière Metabetchouan, la rivière St-Jean, etc.

RIVIÈRE SAGUENAY

La rivière Saguenay est, comme l'on sait, l'un des principaux et des plus grands tributaires du St-Laurent. Elle reçoit elle-même les eaux de plus de trente affluents.

Peu de contrées au monde peuvent être comparées au Saguenay comme habitat pour le saumon.

Le directeur de la piscifactory de Tadoussac, qui est à même de juger de la valeur et de l'étendue de nos pêcheries dans cette région, signalait, dans un récent rapport, un accroissement remarquable du saumon au Saguenay. Ainsi dans la seule année de 1886, on y prenait 14,790 livres de saumon; 16,720 livres en 1887; 24,000 livres en 1888, 37,900 livres en 1889, et puis, enfin, 61,000 livres en 1890.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et disent assez quel vaste champ il y a là pour le pêcheur à la ligne.

PETIT SAGUENAY

Le *Petit Saguenay* qui arrose les cantons Sagard et Dumas, est une belle rivière à saumon qui trouvera toujours facile acquéreur.

On y a capturé, en différents temps, des saumons de 18, 20, et de 25 livres.

La truite y est aussi fort abondante.

RIVIÈRE À MARS

Dans la rivière à *Mars*, autre affluent du Saguenay, les places de pêches sont assez nombreuses. Il s'y prend des saumons de 15, 20 et 24 livres. Le fermier de cette rivière, M. E. J. Price, y a pris durant la dernière saison 64 pièces dont quelques-unes pesaient 20 livres. A la tête de cette rivière on trouve un groupe assez considérable de lacs fourmillant de truites.

RIVIÈRE STE-MARGUERITE

La rivière *Sainte-Marguerite* jouit depuis longtemps déjà d'une grande réputation pour l'abondance et la grosseur de son saumon. Celui-ci remonte dans les deux branches de la rivière sur un parcours de 60 milles. Les saumons de 25 et 30 livres n'y sont pas rares. Le locataire de cette rivière y a pris en 1893 un saumon de 32 ½ livres.

On lit dans un rapport adressé au gouvernement fédéral que les pêcheurs à la ligne et les gardiens de cette rivière ont vu et compté en 1890 cent saumons en traversant un seul étang.

M. larpenteur G. Gagnon qui y a fait une exploration en 1888, écrit de son côté qu'outre le saumon, la rivière *Sainte-Marguerite* fournit en abondance le touradi, le brochet, l'alose, le poisson blanc, la carpe, le caplan.

Bref, les locataires de cette rivière ont pris l'an dernier 152 saumons, du poids total de 2,362 livres. Les plus belles pièces variaient entre 27 et 34 livres.

RIVIÈRE BERSIMIS

La rivière *Betsiamites* ou Bersimis est l'une des plus importantes de la rive nord. Son cours mesure environ 260 milles en longueur. Elle se jette dans le Saint-Laurent à 200 milles de Québec. Cette rivière est fréquentée en abondance par le plus gros saumon.

RIVIÈRE GODEBOUT

La rivière *Godbout*, à 250 milles de Québec, a acquis depuis de longues années une célébrité que justifie l'abondance et l'excellence de son poisson.

En 1881, des amateurs y prenaient à la mouche 164 saumons d'un poids collectif de 2,377 livres.

M. Rowand, auteur d'un ouvrage de sport, qui a visité cette belle rivière, assure qu'il s'y prend parfois jusqu'à 500 saumons.

Le gardien de pêche de cette rivière raconte lui-même qu'il a pris dans une seule journée 67 saumons.

RIVIÈRE TRINITÉ.

Dans la rivière *Trinité*, située à 278 milles de Québec, le saumon et la truite y fourmillent presque en égale abondance.

51 saumons y ont été pêchés en 1888, et en 1892, le locataire de la rivière en retirait 32. Le plus gros pesait 27 livres.

En 1893, on en a pêché 40, du poids total de 581 livres. En 1894, 61 saumons, dont quelques-uns atteignaient une pesanteur de 27 livres.

On peut facilement se rendre à cette rivière en yacht de Tadoussac.

RIVIÈRE PENTECOTE

La truite de mer qui se pêche dans la rivière *Pentecôte*, à 300 milles de Québec, est remarquable par son volume. On y prend aussi du saumon.

RIVIÈRE MOISIE

La rivière *Moisie*—l'un des plus grands affluents du Saint-Laurent—a toujours passé pour l'une des plus belles rivières à saumon du monde.

Elle est surtout renommée pour la grosseur de son poisson. On y prend des poissons de 30 et 45 livres.

RIVIÈRE ST-JEAN

La rivière St-Jean (Côte Nord), se jette dans le golfe St-Laurent à 70 milles en aval de la rivière Moisie. Elle est exceptionnellement poissonneuse.

En 1888, le locataire de cette rivière y capturait à la mouche 72 saumons d'un poids total de 1,133½ livres.

RIVIÈRE MANITOU

La rivière *Manitou*, remarquable par ses chûtes, contient surtout de la grosse truite de mer.

LE MINGAN

Le *Mingan* qui se jette dans le fleuve après avoir traversé les Laurentides du nord-est au sud-ouest, est en grand renom pour l'abondance et la grosseur du saumon qui le fréquente.

RIVIÈRE NATASHQUOUAN

Comme le *Mingan*, la rivière *Natashquouan*, un des grands tributaires du golfe Saint-Laurent—est tenue pour une des meilleures rivières à saumon du pays.

Les fosses à saumon sont pour le plus grand nombre dans le voisinage des chûtes.

Le saumon est très abondant et son poids varie de 6 à 40 livres.

Plus bas que la Natashquouan, signalons comme bonne rivière à truite et à saumon, les rivières Musquawo, Regashka, Washecootai.

RIVIÈRE ROMAINE

Sur la côte du Labrador, les rivières *Romaine*, *Mécatina* et *St-Augustin*, fourmillent de saumon et de truite d'une grosseur prodigieuse. On rencontre aussi dans la *Romaine* une espèce particulière de truite blanche et argentée.

RIVIÈRE MÉCATINA

La *Mécatina* mérite une mention spéciale. Parlant de cette rivière, M. l'arpenteur G. Neilson dit dans son rapport de 1888, que la truite de cette rivière est la plus grosse ; la plus belle et la plus agréable au goût de toute celle qui se prend dans les eaux canadiennes ; elle est même plus grosse que celle qui se prend dans les rivières de l'île de Terre-Neuve.

RIVIÈRE ESQUIMAUX

La rivière *Esquimaux* ou *Saint-Paul* compte aussi parmi nos belles rivières à saumon.

Cette rivière qui a été fort pêchée autrefois par les gens de la compagnie de la baie d'Hudson, est encore très poissonneuse.

Signalons enfin, sans les décrire, une série de rivières dans lesquelles les amateurs de pêche à la truite peuvent s'en donner à cœur-joie : la petite et la grande rivière *Bergeronnes*, la grande rivière des *Escoumains* qui débouche dans le Saint-Laurent à une vingtaine de milles de Tadoussac, le *Saut-au-Cochon*, le *Saut-au-Mouton*, la rivière *Port-neuf* où la pêche à la mouche est des plus attrayantes, la rivière *Laval* qui donne aussi asile à de beaux spécimens de saumon, la rivière *Colombier*, et sa voisine la rivière *Blanche*, la *Manicouagan*, la *Mistassini*, etc.

NOS LACS

L'ELDORADO DES PÊCHEURS

Une énumération, non pas de tous nos lacs, mais même d'un tiers d'entre eux, est—nous l'avons déjà dit ailleurs—chose impraticable. Notre statistique, qui vient à peine d'être organisée, est muette à l'égard du plus grand nombre.

Les amateurs de pêche sont assez familiers à la vérité avec cinq à six cents de ces ravissantes nappes d'eau répandues un peu partout sur la surface de la province, mais le nombre de lacs inexplorés et encore inconnus dépasse de beaucoup ce chiffre.

“ Des lacs, des lacs ! disait un de nos publicistes, en 1887, il y en a partout, à profusion, à foison, sur toute la surface de l'Amérique septentrionale, et particulièrement

dans le nord de notre province. On en compte jusqu'à vingt-cinq en arrière des paroisses de Saint-Raymond et de Saint-Gabriel dans un petit espace de cent milles carrés à peine."

On peut dire qu'il en est à peu près de même de toutes les parties de la province. Il n'est pas une région, si peu étendue qu'elle soit, pas un district dans notre province où la Providence ne se soit montrée prodigue de belles et grandes nappes d'eau toutes ou presque toutes regorgeant de poissons. L'amateur de pêche n'a vraiment que l'embaras du choix.

*
* *

Prenez, par exemple, la région de Montréal. Quel que soit le comté compris dans cette région où vous portiez vos pas, vous êtes sûr d'y trouver une myriade de lacs, presque tous poissonneux, et déjà fréquentés par des milliers de pêcheurs pendant la belle saison.

Quelques-uns de ces lacs jouissent même d'une grande réputation : les lacs du canton Wolfe, dans le comté d'Argenteuil, presque tous les lacs du comté de Montcalm où l'on peut pêcher à satiété la truite, le brochet, le maskinongé, le poisson blanc, le doré, la carpe ; les lacs Cherrier, des Pins, et maints autres dans le comté de Joliette, les lacs de l'Assomption, etc.

Un membre du "North Lake Club" parlait naguère avec non moins d'enthousiasme devant le comité de chasse et de pêche de l'assemblée législative, des lacs poissonneux des comtés de Huntingdon et de Chateauguy. Ce sportman a vu prendre dans ces lacs des maskinongés pesant de 25 à 30 livres. Dans la rivière Chateauguy on prend rarement du maskinongé au dessous de 14 livres. C'est fort gentil déjà.

*
* *

Dans le comté de Terrebonne, les lacs ne se comptent pas. Il n'y en a pas moins de vingt et un dans un rayon de dix milles du village de Sainte Agathe des Monts. Du sommet d'une des montagnes des alentours on peut même apercevoir, avec une longue vue ordinaire, dix de ces belles nappes d'eau.

L'une des plus ravissantes est sans contredit le lac des Sables sur les bords duquel s'élève aujourd'hui le coquet et florissant village de Sainte-Agathe des Monts. Ce lac est entouré de hautes montagnes et coupé par des pointes de bois d'un effet absolument pittoresque et enchanteur. Le lac des sables est devenu très populaire depuis quelques années. On s'y rend en foule de Montréal, pendant la belle saison, pour y pêcher la truite et pour y jouir en même temps des frais ombrages.

A quelques lieues de là, se trouve la Montagne Tremblante qui vient d'être transformée par le gouvernement de Québec en parc national. Cette montagne a 2,100 pieds au dessus du niveau de la mer. Sur son sommet, se trouve un grand lac qui se décharge dans un torrent tombant presque verticalement à une hauteur de 150 pieds.

*
* *

Dans la région du Saint-Maurice et plus particulièrement dans cette partie du territoire comprise dans l'angle formé par la jonction des rivières Saint-Maurice et Matawin, un explorateur y a dressé, en 1885, la nomenclature de 71 lacs.

Et tous ces lacs, grands et petits, pullulaient de poissons.

Le lac *Pizagonke*, qui forme partie du groupe de lacs affermés au club Shawenegan, mérite une mention particulière. C'est un beau lac d'une longueur de huit milles.

Puis viennent—toujours sous le contrôle du même club—le *Lac-en-Croix*, qui a la forme indiquée par son nom, le lac *Rond*, à peine un mille de diamètre ; le *Grand Shawenegan*, quatre milles de long ; le *Petit Lac*, trois quarts de milles ; le lac *Brodeur*, deux milles et demi à trois milles ; le lac *Caribou*, trois milles et plus de longueur.

Le lac *aux Isles*, deux milles de long et relié au lac Caribou par un canal naturel ;

Le lac *Croche*, un peu plus d'un mille ;

Le lac *Gauthier*, de petite étendue ;

Le lac *Antikakiakamak*, généralement appelé *Yagamak*, de trois milles de longueur. On trouve dans ce lac le brochet, le doré, la loche, la perche, le gougeon. Des pêcheurs y ont pris du brochet et du doré, d'un poids variant de une livre à 8½ livres.

La truite abonde dans tous ces lacs, mais elle est généralement petite.

Dans cette région si favorisée du Saint-Maurice, le club *Laurentian* dispose d'un groupe de lacs fort poissonneux :

Les lacs à la *Pêche* (deux d'entre eux portent ce nom), ayant respectivement deux milles et demi à trois milles de

longueur. Ils sont remplis de truite grise du poids de trois à cinq livres.

Puis, les lacs *Clair*, du *Français*, jolies petites nappes d'eau d'environ deux tiers de mille de diamètre chacun. Ils fourmillent de truite. Ces lacs se trouvent situés à quelques milles de la gare du chemin des *Piles*.

A remarquer encore dans ce beau pays du Saint-Maurice, un autre groupe de lacs,—environ dix-huit,—qui tire son nom du plus grand d'entre eux et qui en occupe le centre, le lac *Fou*.

Ce lac *Fou* a environ quatre milles de long et est de forme très irrégulière. Ce qui le fait remarquer, c'est le nombre de baies profondes qui se découvrent tout à coup devant vous et vous causent autant de surprises agréables. Il y a de la truite en quantité dans ce lac. On y prend des pièces de une et deux livres.

Dix-sept autres lacs de cette région forment un autre groupe désigné sous le nom de Lacs-des-cinq. Ils se déchargent dans la rivière Matawin, à environ cinq milles au-dessus de sa jonction avec la rivière Saint-Maurice. On les dit sans rivaux sous le rapport de la quantité de truite qui y abonde.

* * *

Dans les comtés de Dorchester, Beauce, Mégantic et Compton, la pêche est également fructueuse sur tous les lacs et rivières qui arrosent ces divers comtés. Dans quelques-uns, c'est la truite qui donne, dans d'autres, c'est le poisson blanc.

* * *

Les comtés de Québec, Portneuf et Montmorency sont eux-mêmes parsemés de rivières et de lacs—dont quelques-uns perdus dans la forêt—et remplis de truite, de doré et d'autres poissons de la plus belle qualité. Le comté de Portneuf renferme à lui seul une soixantaine de lacs, où les amateurs de pêche sont à peu près certains de faire bonne récolte. Sur le seul petit lac Batiscan, un particulier y a pris, en 1888, 3,050 truites.

*
* *

LES LACS DU PARC DES LAURENTIDES

Jetons maintenant, si vous le voulez bien, un rapide coup d'œil sur cette vaste région encore ignorée hier mais qui ne tardera point à se populariser à cause des nombreuses attractions qu'elle offre à tous les amis du sport. Je veux parler du territoire qui vient d'être converti par l'hon. M. Flynn, commissaire des terres de la Couronne, en parc national et qui se trouve situé en plein cœur des Laurentides. Ici, les lacs et les rivières ne se comptent plus ! Ils sont légion. Quelques clubs ont eu, il est vrai, le bon esprit de jeter le grapin sur deux à trois cents des ravissantes nappes d'eau qui se trouvent enclavées dans le parc des Laurentides, mais il en reste encore assez pour faire les délices de vingt autres clubs.

C'est dans le parc national que l'on trouve le grand lac *Jacques Cartier*, de fameuse mémoire. Ce lac, comme la rivière qui porte le même nom, jouit depuis de longues années d'une renommée considérable à cause de l'abondance et de la grosseur de la truite.

Le grand lac Jacques Cartier—puisque nous parlons de lui—n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Sa profondeur

est considérable et il mesure environ neuf milles de longueur sur un mille de large. C'est déjà une étendue assez imposante !

Il est environné de part et d'autre, sauf du côté nord, d'assez hautes montagnes qui lui donnent un cachet des plus pittoresques.

Ses bords sont fréquentés par d'innombrables troupeaux de caribous qui, matin et soir, viennent plonger un tantinet dans les eaux du lac pour se débarrasser des moustiques.

Le grand lac Jacques Cartier a pour voisins, à une distance d'un à deux milles, vingt petits lacs que nos cartes géographiques ignorent encore, mais qui n'en sont pas moins alléchants à cause de la jolie truite que l'on y prend.

À l'ouest du lac Jacques-Cartier, l'on rencontre encore une grande étendue d'eau mesurant près de quatre milles carrés. En attendant que nos géographes s'occupent de cette nappe d'eau, les chasseurs ont cru bien faire en la baptisant de *Lac à Noël*, en souvenir probablement du grand patriarche, témoin du déluge.

La truite est à peu près le seul poisson qui habite toutes ces eaux, mais quelle truite ? Un amateur québécois qui se trouvait là au mois d'août dernier a pris dans le lac Jacques-Cartier une truite qui pesait 8 livres et trois quarts. Les autres pièces prises par le même amateur dans le même lac, et il en avait plusieurs douzaines, pesaient de quatre à six livres.

Le lac *des Neiges*, à la tête de la rivière Montmorency, est une magnifique nappe d'eau d'un accès encore difficile, si ce n'est en hiver, mais qui n'en est pas moins remarquable par sa belle truite dont la taille rappelle celle du lac Jacques-Cartier. Un pêcheur qui a fait récemment une excursion dans ces parages raconte que l'épaisse forêt qui enserme ce lac est bondée de troupeaux de caribous. Le malheureux ne s'est pas encore pardonné d'avoir oublié son Winchester !

Ce lac des Neiges fournit en plus un excellent pouvoir d'eau à la compagnie de lumière électrique de Québec.

Puisque nous sommes dans le comté de Montmorency et en plein parc, mentionnons encore les lacs :

Sept Iles	A la coupe
Vert	Grosse Truite
Launier	Second
Aux Rognons	Troisième
Premier	L'Original
A Régis	Au foin
A Noël	Des roches
Grand lac à l'Epaule	A la chute
Long	

Le lac des Sept Iles que je viens de mentionner est beaucoup plus considérable que ne semblent l'indiquer nos cartes. Ce lac reçoit les eaux du lac Malfait. On prend fréquemment dans ce lac de la truite de 22 pouces de longueur et du poids de cinq à six livres.

Dans les autres petits lacs ou remous que forment certains rapides de la belle rivière Jacques-Cartier, il se prend également des truites de quatre à cinq livres.

Dans le lac Vert qui se jette dans la rivière Jacques-Cartier et dans le lac des Roches qui se trouve sur le chemin de colonisation, à treize milles au sud de la rivière Jacques-Cartier, la truite est très grosse. Les pêcheurs l'ont surnommée le hareng du Labrador.

D'autres lacs fort poissonneux sont le lac Long, situé à l'ouest du lac à Noël, à une distance de un demi mille et se jetant dans ce dernier ; le lac à la Coupe, long d'un demi mille sur 8 à 10 arpents de largeur, qui mêle aussi ses eaux à celles du Lac à Noël ; le lac Fraser, long de trois quarts de mille, avec une largeur de 10 à 12 arpents, se jetant aussi dans le lac à Noël, etc., etc.

Après avoir reçu les eaux du lac à Régis ainsi que d'une foule de petits lacs, le lac à Noël se jette à son tour dans le grand lac à l'Épaule qui décharge lui-même ses eaux accumulées dans la rivière Jacques-Cartier, en passant par la rivière à l'Épaule.

On se rend facilement à tous ces lacs. Le premier poste à atteindre est le *Camp à Noël*, situé sur le chemin de colonisation de Québec et du Lac Saint-Jean, à 37 milles de Québec. C'est une affaire d'une journée. Un de nos amis qui a fréquenté ces parages, assure qu'une visite à tous ces lacs est chose aisée et qu'on peut être de retour à Québec en deux jours après s'être donné le luxe de faire la pêche du matin et du soir.

Les seize lacs affermés au club Tourili font partie du parc national des Laurentides. Ce sont les

Lac	Rond
"	A la Rivière
"	Rutica

Lac	Echo
"	Travers
"	Panet

Lac Boyer	Lac Croche
" Laveau	" Touili
" Ste-Anne	" A Pours
" A la Loutre	" Juneau
" Au sable	" Gregory

La plupart de ces lacs regorgent de poissons.

Il en est de même des lacs loués au club Triton, dans le comté de Québec :

Lac Croche	Lac de l'Île
" A Moise	" Trois caribous
" Batiscan	" Travers
" des Passes	" le plan perdu

Nous trouvons encore dans le parc national et dans le comté de Québec les

Lac aux Rognons
" Brûlé
" Hugh
" Metascouac
" St-Henri

Et à l'extrémité nord du même comté, les

Lac A l'Hirondelle
" Towachiche
" Grand lac Netascouac
" Montagnais
" Naquagami

Un explorateur range au nombre des lacs exception-

nellement poissonneux les lacs *Biscuits*, *Travers*, *Trois-Caribous*, *Brûlé* et quelques autres environnants. On pêche dans ces lacs de la magnifique truite à chair rouge.

Au nombre des bons lacs du parc national plus ou moins accessibles par chemin de fer, on peut citer les suivants :

Lac	Moise	Lac	Trois Caribous
"	Croche	"	Long
"	Aux Rognons	"	Brûlé
"	Des Passes	"	Hugh
"	De l'Ile	"	Metascouac
"	Aux Biscuits	"	St-Henri
"	Travers	"	Naquagami

Le lac *St-Henri* qui est formé par la rivière Metabetchouan a au moins trois milles de longueur et trois quarts de milles de largeur, avec des bords s'élevant en différents endroits presque perpendiculairement. Il y a à cet endroit une chute de trente pieds, ou plutôt deux chutes de quinze pieds chacune qui séparent le lac St-Henri du lac Hugh. Ce dernier est une jolie nappe d'eau de trois milles de longueur sur trente chaînes de large. Le lac Hugh a aussi une chute.

Une partie de la célèbre rivière Métabetchouan se trouve à couler dans le parc des Laurentides. De cette rivière jusqu'au lac aux Rognons—soit sur un parcours d'environ dix milles—on rencontre trois rapides. Le premier est long de $\frac{3}{4}$ de milles avec une chute de 25 pieds ; le second est long d'un mille ; le troisième est une succession de chutes et de rapides de plus de deux cents pieds de hauteur,

sur une distance de près de deux milles, et complètement renfermé par de hautes montagnes sur ses deux bords.

Sur les premiers huit milles, en partant du lac à la Place, la rivière Metabetchouan regorge de truite et serpente à travers de magnifiques prairies naturelles où l'herbe sauvage pousse d'une manière luxuriante procurant de splendides paturages à l'orignal et au caribou qui abondent dans ces localités.

On arrive à la source de cette rivière dans le lac aux Rognons, alimenté par la décharge du lac des Mâles et celle du Lac des Iles.

Le parcours du lac aux Rognons est de $8\frac{1}{4}$ milles.

La partie du comté de Charlevoix enclavée dans le parc des Laurentides fournit les lacs suivants :

Lac Fermier	Lac à Jack
" Gourgarive	" de la Cabane
Grand lac Malbaie	" Long
" Thibault	" de la Souris
" Castor	" de l'Enfer
" Pointu	" André
" Chaudière	" du chemin de Canot
" des baies	" Double
Grand lac Ste-Anne	" de l'Orignal

Et les rivières : Branche S. O. de la rivière Ste-Anne, rivière du lac à Jack, rivière du Jardin, rivière de l'Enfer, rivière du chemin du Canot, rivière des Castors, rivière de la Malbaie, rivière Petite Malbaie.

N'allons pas oublier la fameuse région du lac St-Jean, l'Eldorado des pêcheurs à la ligne.

Ce n'est déjà plus au reste un secret pour personne, que l'ouverture du chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean a déterminé de ce côté un exode de *sportsmen* qui s'accroît chaque année.

Aussi, les endroits de pêche n'y manquent-ils point ! On évalue même à près de mille le nombre de cours d'eau et de lacs que l'on rencontre dans cette partie du pays.

Quelques uns de ces lacs méritent même une mention spéciale à cause de la vogue qu'ils ont obtenu en ces dernières années et qui est encore persistante.

C'est d'abord le *lac St-Joseph*, un bijou de lac de 8 milles de long et de 3 milles de largeur, et qui ne se trouve qu'à 24 milles de Québec. Il est peu de citadins qui aient résisté à l'envie d'aller dépenser une après-dinée sur les bords riants de cette nappe d'eau et qui n'aient jeté—comme on dit dans le populaire—un coup de ligne. Les bords de ce lac sont devenus depuis quelques années un endroit fort recherché pour la villégiature.

Mais un lac majestueux entre tous, c'est le lac *Edouard*, à 113 milles de Québec. Les touristes qui visitent notre pays raffolent de ce lac et plus d'entre eux, en le voyant, s'est senti saisi d'une inspiration toute poétique et a chanté ses beautés. Ce lac qui mesure une longueur de vingt milles est parsemé d'îles et d'ilots merveilleusement boisés. La truite que l'on y prend est très grosse et d'une brillante couleur.

Le lac *Quaquamakasis* ou lac aux Mirages, est à dix pas du chemin de fer. C'est un beau lac de cinq milles où la truite abonde. Un amateur y a pris l'an dernier, dans trois jours, douze douzaines de truite d'un poids moyen de deux livres. Ce lac est affermé à un club.

Le lac *Kiskissing*, à 135 milles de Québec, a été affermé à des millionnaires de la Nouvelle Angleterre qui ont bâti sur ses bords un édifice presque somptueux. Le convoi du chemin de fer du Lac St-Jean passe seulement à quelques perches de ce beau lac et permet au voyageur d'en admirer les pittoresques contours. Ce lac a une longueur de neuf milles et est l'un des plus estimés à cause de la qualité particulière de la truite que l'on y pêche.

Trois autres lacs frappent aussi la vue lorsqu'on se dirige au lac St-Jean par le chemin de fer : ce sont les lacs *Gros Visons*, le lac *Bouchette* et le fameux lac des *Commissaires*. Ces trois immenses nappes d'eau sont énormément fréquentées par les amateurs de pêche.

Il est à peu près inutile de dire que la pêche est en vogue dans la plupart des lacs qui bordent le chemin de fer.

On raconte même des pêches colossales faites par certains individus. Ainsi, en 1892, un pêcheur qui n'avait passé que quelques jours sur l'un de ces lacs, revient à Québec avec une charge de deux mille livres de truite ; encouragé par ce premier succès, il retourna sur le lac et fut presque aussi heureux ; il rapporta 1500 livres de truite. Et tout ce poisson avait été pris à la ligne seulement.

LE LAC SAINT-JEAN

Et puisque nous parlons de la vallée du lac Saint-Jean, comment pourrions-nous passer sous silence le lac qui en porte le nom, et dont la renommée nous vaut chaque année la visite de milliers de curieux et de touristes venus des confins les plus éloignés de l'Amérique.

Il peut se rencontrer des nappes d'eau plus pittoresques, plus séduisantes, il n'en est pas de plus imposantes que le lac Saint-Jean. Quand le touriste, arrivé sur les hauteurs de Chambord, voit se découvrir tout à coup à ses regards cette immense nappe d'eau, limpide comme un miroir, c'est une surprise mêlée d'admiration qui l'empoigne. Pour peu qu'il soit artiste, il demeurera en contemplation pendant quelques minutes devant ce tableau grandiose d'une mer jusque là inconnue à lui et qui couvre une superficie d'environ 510 milles carrés.

La forme du lac Saint-Jean est presque ovale, sa plus grande largeur étant de trente milles, de l'embouchure de la Métabetchouan à celle de la Péribonca, et sa moindre largeur de dix-huit milles. Sa profondeur est assez peu variable ; elle est de soixante pieds au centre et de quelques pieds seulement près du rivage.

Une particularité de ce lac c'est qu'au moindre vent, ses flots s'agitent et se gonflent comme la mer dans la tempête.

Le Lac Saint-Jean abonde en plusieurs sortes de poissons : le doré, la truite, le brochet, le poisson blanc, la carpe dorée. Mais ce qui attire surtout les amateurs, et à

bon droit, c'est la pêche de la *ouananiche*, espèce de saumon d'eau douce et de taille moyenne. Ce saumon qui demande une certaine habileté pour être capturé et dont la force de résistance procure de vives émotions à tous les pêcheurs, constitue un des plats les plus savoureux que l'on puisse goûter.

La *ouananiche* ne restreint pas son habitat aux eaux du lac Saint-Jean ; on la pêche également, et avec non moins de succès, dans les nombreux tributaires du lac : dans la *Belle-Rivière*, la *Métabetchouan*, la *Ouatchouan*, *Ouatchouaniche*, la rivière des *Iroquois*, l'*Ashuapmouchouan*, la *Pérignonka*, la grande et petite décharge etc.

On peut aisément se rendre à toutes ces rivières qui débouchent dans le lac Saint-Jean par chemin de fer, ou par les bateaux qui circulent sur le lac.

*
* * *

A quelques lieues d'Hébertville, comté du lac Saint-Jean, le principal lac est le lac *Kénogami* (nom dérivé de *Thinogami*, qui veut dire " lac long "). Il a 18 milles de long sur trois milles de large et se décharge dans le Saguenay par la rivière Chicoutimi et la rivière aux Sables. Ce lac reçoit plusieurs rivières dont les principales sont la Caseouia, l'Upica et la Picouba, toutes fort poissonneuses. Il est surtout remarquable par ses points de vue pittoresques.

Le lac *Kenogamichiche* (petit lac long) séparé du précédent par un plateau d'une quinzaine d'arpents, est également poissonneux. Ce lac a cinq milles de long.

Dans le canton Albert, comté du Saguenay, il existe une suite presque non interrompue de lacs. Nommons en quelques-uns :

Le lac Charles.—Trois quarts de mille de long. Abondamment peuplé de petites truites dociles à l'hameçon.

Le lac des Iles.—Séparé du précédent par un court portage de dix minutes. A deux milles de largeur. C'est un des plus beaux lacs que l'on puisse voir. Ses rives sont très élevées.

Le lac Russell.—Trois quarts de mille environ de longueur.

Le lac Dawson—auquel on peut se rendre en faisant portage du lac Russell, ou par un sentier escarpé de la "*Home Pool Station*" sur la rivière Sainte-Marguerite. Bien peuplé de truites de petite et moyenne grosseur.

*
* *

La péninsule de Gaspé ne le cède à aucune autre partie du pays pour le nombre de ses lacs et rivières et l'abondance du poisson.

Parmi les lacs de cette région que l'on peut atteindre en remontant les rivières débouchant dans la mer, figurent ceux du beau groupe qui se trouve à la tête de la rivière Madeleine et ceux d'un autre groupe à la tête de la rivière Sainte-Anne, dans le comté de Gaspé.

A signaler aussi le lac Cascapédia, sur la rivière du même nom, dans le comté de Bonaventure.

* * *

Le comté de Rimouski et la riche vallée de Matajédia donnent eux-mêmes asile à une série de lacs dont la nomenclature demanderait plusieurs pages d'un livre.

Nommons—ne fut-ce qu'à titre de renseignement—les principaux lacs et les principales rivières de cette région, peut-être l'une des mieux arrosées du pays, et la plus riche en poissons de toute espèce.

1 ° La rivière Caribou ou branche nord de la rivière Rimouski.

2 ° La partie supérieure de la rivière Rimouski depuis la montagne Chiédos jusqu'à sa source.

3 ° La rivière Snellier.

4 ° La décharge du lac des Echos.

5 ° La rivière des Sables.

6 ° Le bras nord de la rivière Rimouski.

7 ° Le bras Sud-Ouest.

8 ° La rivière Plate.

9 ° La rivière à Sifrois.

10 ° La petite Kedzonich.

11 ° La rivière Mistigouèche.

12 ° La rivière Patapediac.

13 ° La rivière Métis.

14 ° La rivière Profonde.

15 ° La rivière de la Kennan.

16 ° La rivière Humqui.

17 ° Le ruisseau Savage.

- 18 ° La rivière Touradi et les Eaux mortes.
- 19 ° Les rivières Squateck, des Outres et des Aigles.
- 20 ° La rivière St-Jean.
- 21 ° La rivière Trois-Pistoles.
- 22 ° La rivière Ristigouche.
- 23 ° La rivière Matapédia.

Parmi les lacs de cette région, l'un des plus beaux territoires ouverts à la colonisation, il convient de citer en premier lieu le lac *Matapédiac*, petite mer intérieure mesurant vingt et un milles de longueur sur trois milles de largeur. Ce lac fournit ses eaux à la superbe rivière à saumon du même nom dont nous avons déjà parlé.

Puis, les lacs Touradis, le lac des Aigles, le lac Saint-Jean, le lac de la Sauvagesse, les lacs Rimouski, les lacs Sifrois, les lacs Côté, les lacs Métis, le lac Ristigouche, le lac aux Saumons, le lac Humqui.

Toutes ces nappes d'eau fourmillent de poisson, et surtout de truite. Il y a du saumon dans le grand lac de la Branche Est de la Matapédiac. Dans le grand lac Humqui, on pêche du poisson blanc, et du touradi dans le lac Côté. L'on trouve aussi beaucoup de truite dans la Ristigouche et les Eaux-Mortes.

*
* * *

Dans le comté de Témiscouata, une foule de lacs poissonneux sont d'un facile accès : les lacs des Sauvages, Mc-Lean, des Ilets, Sept Lacs, Saint-Hubert, des Fourches, des Roches, Baker, Long, etc. Les lacs Squateck et quelques autres sont surtout fameux pour l'abondance de leurs grosses truites rouges.

Le lac Témiscouata, situé dans cette même région, a une longueur de 27 à 28 milles sur une largeur d'un demi-mille en moyenne ; ce lac que l'on a appelé à juste titre l'une des beautés, l'une des gloires de la nature canadienne, est-lui-même le rendez-vous favori des amateurs de pêche, en particulier des sportsmen américains qui s'y rendent tous les ans en grand nombre. On prend en abondance, dans ce lac, de la truite, du touladi, du pointu, du poisson blanc, du doré et de la " queue d'anquille " espèce de poisson qui se tient sur les fonds vaseux et qui pèse en moyenne de six à sept livres.

La contrée en arrière de Matane renferme également quantité de lacs, dont le plus grand nombre fourmillent de poissons. Ainsi dans l'été de 1890, trois excursionnistes qui s'étaient rendus au lac Tougadec, à vingt-cinq ou trente milles en arrière du fleuve, en revinrent avec 109 douzaines de grosses truites, pêchées à la ligne dans l'espace de trois jours.

* * *

La région de l'Outaouais, qui comprend les comtés d'Ottawa et de Pontiac, compte presque autant de lacs que la vallée du lac Saint-Jean.

Tous les pêcheurs à la ligne font beaucoup d'éloges des lacs, des rivières Rouge, Petite-Nation, du Lièvre, Blanche, Coulonge, Noire et d'un bon nombre d'autres. La truite, l'achigan, le brochet, le doré, le maskinongé, le poisson blanc, l'esturgeon foisonnent dans tous ces cours d'eau.

Sur le lac des Chênes, les pêcheurs à la ligne ont pêché en 1891 près de 10,000 livres de poisson.

Sur les lacs de la Gatineau, la pêche est exceptionnellement bonne.

Dans la saison d'été, sur les lacs Trente-et-Un Milles et Pémichogan, il a été pris 5,750 livres de truite grise, 3,500 livres d'achigan, 6,200 livres de poisson blanc, et 2,550 de brochet. Tout ce poisson, dit dans son rapport le garde-pêche de l'Ottawa Supérieur, a trouvé des acheteurs sur les marchés d'Ottawa.

Huit personnes qui ont fait une pêche de six semaines sur les lacs des Cèdres et de la mer Bleue, ont pris, en moyenne, 300 livres de truite par semaine.

Sur le lac Rond, un pêcheur a pris à lui seul, 4,500 livres de truite rouge et grise, de doré, d'achigan et de brochet.

La région du Nominique est aussi l'une des mieux pourvues en lacs et en rivières. Voici d'abord le grand et petit lac Nominique; le premier a huit milles de long et cinq milles dans sa plus grande largeur, presque une mer intérieure. Puis, les lacs Laflèche, Bourget, Saint-Joseph, Sainte-Marie, le lac l'Équerre, le grand lac des lacs, le lac Blanc et huit autres grands et petits. La plupart de ces lacs sont navigables et grouillant de poissons.

Cette immense région de l'Outouais arrachait, en 1887, à l'un de nos écrivains ce cri d'admiration qui a trouvé du reste un écho chez tous ceux qui l'ont visité :

“Quels paysages, quelles places d'été, quel pays de chasse et de pêche ne trouve-t-on pas dans cette Suisse du Canada?”

“ Voyez ces montagnes pittoresques, couronnées de verdure, gardées par des bosquets touffus où reposent comme dans un gîte inviolable l'ombre et le frais éternels. Voyez ces lacs innombrables dont tout le pays est parsemé, avec les îlots verdoyants, les eaux limpides, où le canard provoque votre plomb meurtrier, où la truite énorme, le brochet monstre, le doré vorace tiennent en réserve tout exprès pour vous autant de vives impressions, de douces et pures jouissances que le cœur d'un pêcheur raffiné peut en contenir à la fois. ”

“ Partout, dans cet immense pays du nord de l'Ottawa, disait le même écrivain, vous trouverez de grandes, superbes et profondes nappes d'eau. La chaloupe à grandes voiles s'y balancera tout aussi bien à son aise que l'esquif à aviron, et le yacht à vapeur n'y sera pas plus déplacé que l'embarcation à double rangée de rames. Allez au Nomingue, aux lacs Maskinongé, Ouareau, Archambault, des Îles, du Poisson, Blong, Long, Tapenagueang ou Grand Lac, Piscatongue, et vous serez amplement satisfaits à moins que vous ne soyez trop difficiles. Dans ce cas, dirigez-vous vers le *lac Victoria* qui compte avec toutes ses ramifications ses 560 milles de superficie ; le lac *Kepance* avec ses 250 milles carrés ; le *Grand Lac* qui a 30 milles du nord au sud ; le *Témiscamingue*, 330 milles ; le *Kekabonga* qui s'étend sur plus de 30 milles de longueur et trois ou quatre milles de largeur. ”

Que de gros poissons il doit y avoir dans toutes ces petites mers intérieures ! et que de grands palmipèdes à y découvrir et chasser !

NOS CLUBS DE PÊCHE

Les clubs de pêche sont présentement au nombre de quarante-huit. Dix d'entre eux au moins sont entièrement composés de citoyens américains, venant de New-York, Boston, Philadelphie, Springfield etc.

Le capital versé par ces différents clubs ou même par les locataires particuliers, tant pour la construction de résidences et autres dépendances aux endroits de pêche que pour l'ouverture et l'amélioration des chemins qui y conduisent, représente déjà un chiffre fort respectable. On sait d'autre part que les *sportmen* qui viennent passer l'été aux lieux de pêche qui leur appartiennent dépensent chaque année des sommes assez considérables en frais de toute espèce et que les habitants des localités environnantes sont les premiers à bénéficier des travaux ordonnés et des profits qu'ils rapportent.

Quelques-uns d'entre eux ont même érigé des constructions, des habitations qui représentent plusieurs milliers de piastres.

Pour ne parler que de deux clubs, le "Nonantum Club" et le "Metabetchouan Club", on évalue les constructions érigées par eux, pour leur usage, à \$10,000.

On estime également que dans les dernières années les clubs de chasse et de pêche de la région des Trois-Rivières,

le " Club Winchester ", le " Barnard Club ", le " Shawanigan Club ", le " Laurentian Club ", le " St-Maurice Club ", ont dépensé \$140,000. en constructions et en salaires accordés aux ouvriers et aux guides qui travaillaient pour eux.

Le club Stadacona, le club les Laurentides et plusieurs autres clubs dont les membres se recrutent parmi notre population et qui ont affirmé de ces lacs qui bordent le chemin de fer du lac St-Jean, ont fait eux-mêmes des frais considérables d'installation sur plusieurs de ses lacs. Ils entretiennent des gardiens et font pratiquer chaque année de nouveaux sentiers dans la forêt.

CLUBS DE CHASSE ET DE PÊCHE

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

" Ste-Marguerite Salmon Club. "

Club de pêche et de chasse les " Laurentides. "

" " Stadacona. "

Club pour la protection du poisson et du gibier dans la province de Québec.

Club de pêche et de chasse " Laurentian. "

" " de Mégantic, P. Q.

Club de Québec pour la protection du poisson et du gibier.

Club de pêche et de chasse de Montréal.

" " des Trois-Rivières.

" " de Metabetchouan.

- " Pioneer Red and Gun Club ".
 Club de pêche et de chasse du Petit Saguenay.
 " Amabelish de Springfield,
 Mass., E. U. A.
 " Tourilli.
 " Jacques-Cartier.
 " Montcalm.
 " des Lacs du Nord.
 " Orléans.
 " Montmorency.
 " des Lacs et de la rivière Jac-
 ques Cartier.
 " de " La Presse " de Québec.
 " Mastigouche.
 " " Penn " de Québec.
 " " Ouiatchouan. "
 " " Upikauba Gun and Fishing C.
 of Quebec. "
 " " Echo Beach Fishing Club. "
 " " Lake Bernard Fishing Club. "
 " " The Jovial Fishing Club. "
 " " Denholm Angling Club. "
 " " Chamberlains Shoals Fish
 and Game Club. "
 " " The Little Cascapedia Fish
 and Game Club. "
 " " Du bout de l'île. "
 " " Black Bay Fish and Game
 Club. "
 " de St-Jérôme.
 " " Macpès. "
 " de " Mille Fleurs. "
 " " Wessoneau Fish and Game
 Club. "

Club de pêche et de chasse	" Mattawin Fishing Club. "
"	de Joliette.
"	" Triton Fish and Game Club. "
"	" North Wakefield Trout Fishing Club. "
"	" Macaza Fishing and Shooting Club. "
"	" Masketsy Fishing Club. "
"	" Gatineau Fish and Game Club. "
"	" Club de pêche de St-Gabriel. "
"	" Club du Lac des Mirages. "
"	" Sherbrooke Fish and Game Club. "
"	" Nonantum Fish and Game Club. "
"	" Weymahigan Saïmon Club. "
"	" Green Lake Fishing Club. "
"	de Rimouski.
"	" Restigouche Salmon Club. "
"	de St-Bernard.
"	" Shawenigan. "

LACS ET RIVIÈRES À LOUER

Il y avait au mois d'août 1895 sous bail soixante rivières à saumon et truite et un peu plus de mille lacs affermés à cent dix clubs et particuliers.

Comme nous l'avons déjà déclaré, il ne saurait être question d'énumérer ici tous les lacs et rivières qui ne

sont pas encore loués. La seule énumération possible est celle des lacs et rivières déjà arpentés et d'un accès assez facile. Ajoutons que tous ou presque tous, d'après les explorateurs, sont poissonneux et indemniserait largement en agréments de toute sorte, les particuliers ou les clubs qui les affermeraient. En voici la liste :

RIVIÈRES ET LACS ENCORE DISPONIBLES

AU NORD DU GOLFE ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

COMTÉ DU SAGUENAY

Saumon,	St-Paul,	Napatepi,
Petite Mécatina,	Grande Mécatina.	Kercapoui,
Natagamiou,	Truite,	Becscie,
Darby,	Moisic,	Manicouagan,
Coacoachoo,	Moisic Eau dorée,	Toudnoostock,
Petit Natashquan,	Moisic rouge,	Outarde,
Goynish,	Moisic Nepeesis,	Papinachois,
Nabissipi,	Des Rapides,	Bersimis,
Watsheshoo,	Aux Foins,	Boucher,
Petite Romaine,	Marguerite,	Laliberté,
Grande Romaine,	Baie des Rochers,	Ahnépi,
Mingan,	Calumet,	Colombier,
St-Jean,	Pentecôte,	Blanche,
Magpie,	Aux Anglais,	Sault-au-Cochon,
Sheldrake,	Amédée,	Petit Escoumains,
Pigou,	A la Chasse,	Escoumains,
Portneuf,	Sault-au-Mouton,	Des rochers,

Missiquinack,	St-Pancras,	Agwanus,
Corkewetpeeche,	Corneille,	Pashashebo,
Rivière et lacs aux		
Canards.		

COMTÉS DE CHICOUTIMI ET DU LAC SAINT-JEAN

Lacs et rivières dans les cantons St-Germain, Simard,
Bourget :

Rivière Valin, est, ouest et centrale,		
Shipshaw,	Tikouapeec,	Du Chef,
Au Sable,	Chamouchouan,	Au Saumon,
Lac aux Brochets,	Chicoubiche,	A l'Ours.
Ouiatchouanish,	Boisvert,	Wassiemska,
Des grandes Oreilles.		

COMTÉ DE CHARLEVOIX

Ste-Anne, et tous les lacs situés en arrière de la seigneurie de la côte de Beaupré.

Les lacs :

Porc Epic,	A main,	de l'Escarpe,
de la Belle Truite,	des Martes,	du Cran,
de l'Equerre,	Castor,	la Galette,
Antoine,	Malfait,	Pied des Monts,
Pointu,	Larouche,	des Ilots,
des Cèdres,	des Sables.	au Plongeon,
Noir,	Jacob,	des Marais.

Dans le canton Callières, les lacs :

Gauthier, Port aux Quilles, du Cap,
à la grosse Truite, Baie des Rochers,

Dans le canton Dumas, le lac David, et le lac aux
Canards dans le Saguenay.

COMTÉS DE CHAMPLAIN, SAINT-MAURICE, MASKINONGÉ,
BERTHIER ET JOLIETTE

Lacs dans les cantons Lejeune, Casgrain, Boucher,
Polette.

Rivière aux Rats.

Lacs dans le canton Turcotte :

Latuque, Crique à Tom, A Bastien.

Lacs dans le canton Langelier :

Rivière Vermillon,	A la Chienne,	Au Poste,
Rivière Mattawin,	Des Aigles,	St-Grégoire,
Castor Noir,	Aux Senelles,	Cyprés,
Antikamack,	Caousaquota,	Servais.
Obompsawin,	Rivière et lac Ignace.	

COMTÉS D'OTTAWA. MONTCALM ET TERREBONNE

Haut de la Rivière Rouge.

Rivière de la Nation Nord et lacs, branche est et ouest.

Lacs dans les cantons Labelle, Lesage, Montigny, Preston, Addington et Loranger.

Rivière du brochet, Rivière du Lièvre.

Lacs dans les cantons Wells, Villeneuve, Bowman et Blake ;

Boutillier,	Robinson,	Campbell,
Rochon,	Royer,	Kiamika,
Lac du poisson blanc,		Lac du Cerf,
Rivière Gatineau.		

Lacs des cantons de Kensington, Aumond, Sicotte, Egan, Lytton, Baskatonge ;

Rivière de l'Aigle et lacs.

Rivière Désert et lacs.

Lacs Hibou,	Vieille Femme,	Jean de terre,
des Seize,	Wapitagameny etc.	

COMTÉ DE PONTIAC

Lacs dans les cantons de Alleyn, Clapham, Huddersfield, Pontefract, Bryson :

Rivière Coulonge (partie supérieure) avec un nombre considérable de lacs.

Rivière Noire et lacs.

Rivière du Moine et lacs.

Lacs Keepewa, comprenant cinq groupes de lacs d'une grande étendue.

Rivière de la Queue de Loutre.

Lacs Beauchêne, etc.

A ajouter à cette liste tous les lacs et rivières de la partie supérieure de l'Ottawa, de la Gatineau Supérieure, de la Lièvre et du Haut Saint-Maurice dont l'accès n'est pas encore devenu chose facile.

Disons, en fermant cette liste, que le nombre de lacs inexplorés dans la province de Québec est encore très considérable.

PÊCHE À LA TRUITE POUR 1892-93-94

Un mot, pour terminer, du rendement de la pêche à la ligne pour les années 1892-93-94.

Quoique nous ayons à regretter ici que bon nombre de particuliers et de clubs qui afferment nos lacs ne jugent pas à propos—malgré qu'ils y soient obligés par la loi—de fournir un rapport exact de leur pêche, cependant, les quelques statistiques partielles que nous avons par-devers nous suffisent encore à établir la richesse de nos lacs.

On pourra même juger par quelques-unes de ces statistiques, combien est abondante la pêche dans un certain nombre de lacs.

Dans les lacs Willey, Tonnerre, affermés au "St-Bernard Club," on a pris 2,800 truites du poids total de 1,504 livres, en 1892 ; 1,536 en 1893 ; 2,244 truites en 1894.

Dans les lacs Long, des Iles, Vert, etc., 2,897 truites pesant 1,579 livres.

Dans les lacs de la Pêche, des Cinq, etc., 2,560 truites.

Dans le lac Najouaoualank, 1,816 truites d'un poids collectif de 2,356 livres.

Dans le lac Archange, loué à un club de Trois-Rivières, 2,400 truites en 1892, et presque autant en 1893.

Dans le lac Trompeur, 3,354 truites en 1892, plus de 5,000 en 1893. et 3,408 en 1894.

Dans le lac Pemitchagan, 3,650 truites en 1892 et plus de 6,000 en 1893.

Lac Wayaganack (la Beauce), 1,500 truites.

Lacs de la rivière Mauvaise, 1,308 truites en 1892 ; 1,938 en 1893, et 2,226 en 1894.

Lac Des Roches, 1,000 truites en 1892.

Lac à la Belle Truite, 1,239 truites en 1892.

Dans le lac Quaquakamaksis, 2,500 truites en 1893.

Dans les lacs Plomb, St-Germain, de Marbre, 2,073 en 1893.

Dans le petit Batiscan, etc., 1032 truites en 1893.

Dans le lac Huard, 1,185 truites en 1893.

Dans les lacs Duhamel, Paul, etc., 1,027 en 1894, du poids de 406 livres.

Dans les lacs de la Rivière aux Rognons, affermés au "Stadacona Fishing Club", 3,388 truites en 1894, d'un poids total de 1921 livres. Les truites de 4, 5 et 6 livres ne sont pas rares dans ces lacs.

Dans les lacs Pizagonke, Brodeur, etc, loués au club Shawenegan, 1050 truites en 1894.

Dans le lac Huard, 2050 truites en 1894.

Dans les lacs des Passes, Batiscan, affermés au "Triton Club" 2134 truites d'un poids total de 1550 livres tant la dernière saison.

LOIS RELATIVES À LA PÊCHE

SES PRINCIPALES DISPOSITIONS

Je crois utile, comme corollaire, à l'étude que je viens de publier sur nos rivières et nos lacs, de dire ici quelques mots de la loi qui régit la pêche dans notre province.

D'abord cette loi n'autorise que la pêche à la ligne dans les lacs et rivières qui tombent sous le contrôle du gouvernement de Québec. Pour tout autre mode de pêche, il faut une autorisation spéciale du commissaire des terres de la Couronne.

Les étrangers seuls ont besoin d'un permis pour pêcher dans les eaux de nos lacs et de nos rivières. Le prix de ce permis est fixé par le commissaire des terres de la Couronne, mais il ne peut être moindre que \$10.00. Les citoyens de notre province ne sont pas astreints à demander ce permis, et ils peuvent pêcher librement dans les lacs et rivières qui appartiennent à la Couronne et qui ne sont pas affermés à des particuliers ou à des clubs.

La procédure à suivre pour louer un lac ou une rivière est déjà bien connue : il suffit d'en faire la demande au département des terres de la Couronne qui fixe le prix à payer, et détermine la durée du bail.

Le fermier d'un lac ou d'une rivière n'est soumis au fond, par son bail, qu'à une seule obligation de quelque importance : celle de fournir au département, après la fermeture de la saison de pêche, un état de la quantité et de l'espèce de poissons capturés.

Cette condition, si peu onéreuse qu'elle soit, n'est pas cependant remplie fidèlement dans la pratique. Soit par indifférence ou autre raison, une foule de fermiers de lacs et de rivières dans notre province ne daignent pas faire le moindre rapport sur la pêche faite dans le cours de la saison. Cette infraction au règlement est regrettable, car elle prive le département et le pays d'une statistique qui peut être très utile, puisque c'est par elle et par elle seule que nous pouvons faire connaître la richesse de nos lacs et rivières. Il ne manque pas de locataires de lacs qui se trouveraient fort désappointés, si le département des terres, comme la loi lui en donne le droit, révoquait les baux consentis par lui aux clubs ou aux particuliers qui ne font pas

de rapports. On ne manquerait pas sans doute de trouver la leçon sévère et cependant elle serait fort méritée !

Il est bon aussi de rappeler qu'une pêche qui serait excessive et ruineuse ou encore faite dans le temps prohibé sont autant de causes qui peuvent justifier la résiliation d'un bail.

Quant au droit de pêche dans les rivières à saumon, il ne peut s'acquérir qu'aux enchères publiques. Ce droit de pêche est concédé pour une période de dix années.

TEMPS DE PROHIBITION

PÊCHE

1. Saumon (à la ligne),—du 15 août au 1er février.
2. Ouananiche,—du 15 septembre au 1er décembre.
3. Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc.,) (*Salmo fontinalis*),—du 1er octobre au 1er mai.
4. Grosse truite grise, *lunge*, touladi, *salmo confinis*,—du 15 octobre au 1er décembre.
5. Doré,—du 15 avril au 15 mai.
6. Achigan,—du 15 avril au 15 juin.
7. Maskinongé,—du 25 mai au 1er juillet.
8. Poisson blanc,—du 15 octobre au 1er décembre.

Amendes de \$5 à \$20, pour chaque infraction, ou emprisonnement à défaut de paiement.

N. B.—La *pêche à la ligne* (canne et ligne) SEULE est autorisée dans les lacs et les rivières sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec.

Toute personne non domiciliée dans la province de Québec est obligée de se procurer un permis du Commissaire des Terres de la Couronne pour pêcher dans les lacs ou les rivières sous le contrôle du Gouvernement de la Province qui ne sont pas sous bail. Ce permis n'est valable que pour le temps, l'endroit et les personnes qui y sont indiqués.

Le loyer d'un lac ou d'une rivière doit être payé d'avance et tout locataire qui ne remplit pas cette condition, n'a plus droit à la continuation de son bail.

Aucun locataire n'a non plus le droit de sous-louer, à moins d'en avoir obtenu préalablement l'autorisation du Commissaire des terres de la Couronne.

LISTE DES RIVIERES
NAVIGABLES ET NON NAVIGABLES

DANS

LA PROVINCE DE QUÉBEC

I. AU SUD DU FLEUVE SAINT-LAURENT.—DE L'OUEST À L'EST

Rivière St Régis (à la Pte St R.)	Non navigable.
“ Au Saumon, Dundee	“
“ St Louis.	“
“ Chateauguay.	“
“ Tortue.	“
“ Chambly et ses trib.	Navigable.
“ Montréal.	Non navigable.
“ Lacolle.	“
“ Au brochet.	“
“ Yamaska.	Petite partie navigable.
“ St François et ses trib.	“
“ Nicolet.	“
“ Bécancour et ses tributaires.	Non navigable.
“ Gentilly.	“
“ Grande Rivière du Chesne.	“
“ Chaudière et ses tributaires.	“
“ Etchemin.	“
“ Boyer.	“
“ du Sud et ses tributaires.	“
“ Trois-Saumons	“
“ Ste Anne.	“
“ Ouelle et ses tributaires.	“
“ Kamouraska.	“

Rivière du Loup et ses tributaires.	Non navigable
" Verte.	"
" Trois-Pistoles.	"
" Sud-Ouest	"
" Bie et ses tributaires.	"
" Rimouski.	"
" Métis.	"
" Petit Métis.	"
" Tartigou.	"
" Blanche.	"
" Matane et ses tributaires.	"
" Cap Chat.	"
" Ste Anne et ses tributaires.	"
" Marsouins (petite rivière).	"
" A Claude.	"
" A Pierre (petite rivière).	"
" Mont Louis.	"
" A l'Anse Pleureuse.	"
" Manche d'Epée.	"
" La Madeleine et ses trib.	"
" La Grande Vallée.	"
" Au Renard.	"
" L'Anse au Griffon.	"
" Darmouth et ses tributaires.	"
" York.	"
" St Jean.	"
" Malbaie.	"
" Grande Rivière.	"
" Petit Pabos.	"
" Grand Pabos.	"
" L'Anse aux Canards.	"
" Port Daniel et ses trib.	"
" Petite Nouvelle.	"
" Ruisseau Cullen.	"

Rivière Bonaventure et ses trib.	Non navigable
“ Petite Bonaventure.	“
“ Petite Capédiac et tribut.	“
“ Grande “ “	“
“ Verte et ses tributaires.	“
“ Nouvelle “	“
“ Escuminac “	“
“ Ristigouche, y compris Matapédiac et Patapédiac.	“
“ Madawaska et ses tributaires ainsi que les tributaires de la Rivière St Jean qui se déchargent dans la Baie de Fundy ; lesquels coulent à travers Témiscouata, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse et Dorchester.	“

2. AU NORD DU FLEUVE ST-LAURENT.—DE L'OUEST A L'EST

Rivière Ottawa. Grande partie navigable.

Principaux tributaires de cette rivière.

“ Keepawa et ses tributaires.	Partie navig. sur les lacs.
“ Beaufort.	Non navigable.
“ Antoine.	“
“ Magnasipi.	“
“ A l'Ours.	“
“ Du Maine et ses tribut.	“
“ St Cyr.	“
“ Swégo.	“

Rivière Noire et ses tributaires. Non navigable

" Coulonge.	"
" Quio.	"
" Gatineau et ses tributaires.	"
" Blanche.	"
" Du Lièvre et ses tribut.	"
" Blanche (petite rivière).	"
" Petite nation et ses tribut	"
" Kinongé.	"
" Rouge et ses tributaires.	"
" Du Nord et ses tributaires.	"
" Duchesne.	"
" Mascouche.	"
" à la Graisse (sud de l'Ottawa.	"
" à la Raquette.	"

Sur le Saint-Laurent même, partant de la ligne provinciale.

Rivière A Beaudet.

Non navigable.

" Delisle.	"
" l'Assomption et ses tribut.	Petite partie navigable.
" Chaloupe.	Non navigable.
" Bayonne.	"
" Chicot.	"
" Maskinongé.	"
" Petite du Loup.	"
" Grande du Loup.	"
" Machiche.	"
" St Maurice et ses tribut.	"
" Champlain.	"
" Batiscan et ses tribut.	Petite partie navigable.
" Ste Anne.	Non navigable.
" Portneuf.	"

Rivière Jacques Cartier.	Non navigable
“ Cap Rouge.	“
“ St Charles.	“
“ Montmorency et ses tribut.	“
“ Saut à la Puce.	“
“ Au Chien.	“
“ Ste Anne et ses tributaires.	“
“ Du Gouffre et ses trib.	Non navigable.
“ Malbaie “	“
“ Noire.	Partie navigable.
“ Saguenay et ses tributaires comprenant entr'autres ri- vières Ste Marguerite et tributaires, St Jean, Ha! Ha! A Mars, Valin, Chi- coutimi, Shipshaw.	“

Deversant dans le Lac Saint-Jean.

“ Belle Rivière.	Non navigable.
“ Metabetchouan.	“
“ Ouiatchouan.	“
“ Ouiatchouaniche.	“
“ Chamouchouan et ses trib.	“
“ Mistassini.	“
“ Péribonka, petite et grande et leurs tributaires.	“

A l'Est du Saguenay.

“ Moulin à Baude.	“
“ Petites et grandes Berge- ronnes	“

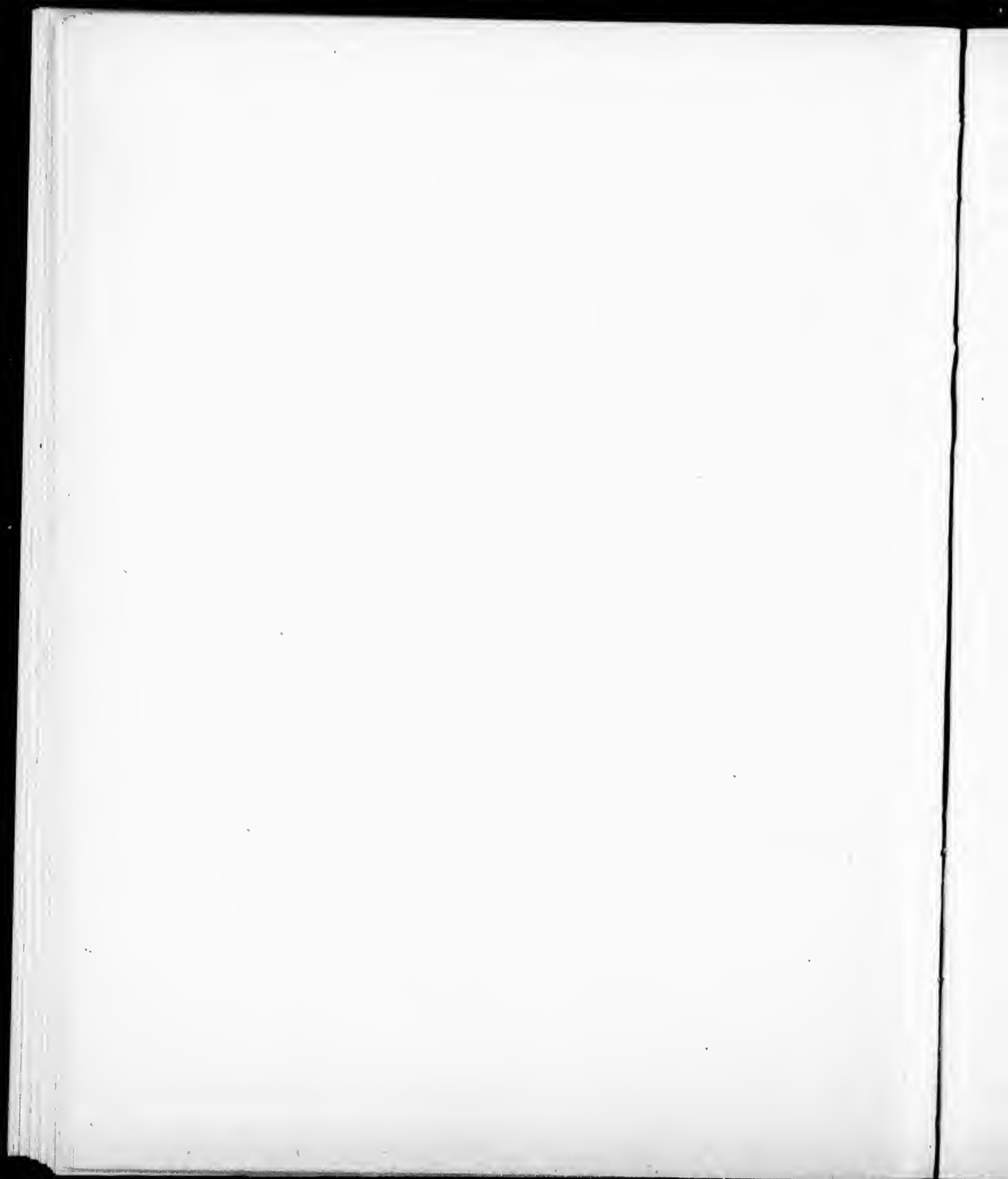
Rivière Escoumains et ses tribut.	Non navigable
“ Petits Escoumains.	“
“ Portneuf et ses tributaires.	“
“ Laval et Sault au Cochon.	“
“ Blanche.	“
“ Betsiamites et ses tribut.	“
“ Papinachois.	“
“ Au Rosier.	“
“ Aux Outardes et ses tribut.	“
“ Man'couagan	“
“ St Panerace.	“
“ Godbout.	“
“ Trinité.	“
“ Petite Rivière Trinité.	“
“ Calumet.	“
“ Pentecôte et ses tribut.	“
“ Au Rocher.	“
“ Marguerite et ses trib.	“
“ Moisie.	“
“ A la Trinité.	“
“ De la Pointe St Charles.	“
“ Bazon.	“
“ A la chute.	“
“ Boucane.	“
“ Manitou.	“
“ Au Sable.	“
“ Bec Seie.	“
“ Aux Canards.	“
“ du Tonnerre.	“
“ De la Pie (Magpie).	“
“ St Jean et ses trib.	“
“ Mingan.	“
“ Romaine.	“
“ Appetitate.	“

Rivière Nab'sipi.	Non navigable
" Watshestoo.	"
" Goynish.	"
" Nataspiau et ses trib.	"
" Kégaska.	"
" Musquarro.	"
" Washicoutai.	"
" Olomowashibou.	"
" Etamamiou.	"
" Nctagamiou.	"
" Mécatina.	"
" Kecarpoui.	"
" St Augustin et ses tribut.	"
" Des Esquimaux.	"

Sur l'Ile d'Anticosti.

" Jupiter.	Non navigable.
" Papillon.	"
" Martin.	"
" Chaloupe.	"
" Petite Rivière.	"
" Aux Saumons.	"
" A l'Ours.	"





LA CHASSE

CHEZ NOUS

La chasse est si belle en l'Amérique du Nord, écrit Bénédicte Henri Révoil, que ce n'est point ordinairement le gibier qui manque sur le passage du chasseur, mais la poudre et le plomb dans son sac. (1)

Cette appréciation, en ce qui concerne du moins la province de Québec, n'est pas aussi exagérée qu'on serait tenté de le croire au premier abord. Le gibier abonde en effet presque partout : dans nos immenses forêts, sur les bords, sur les grèves et sur nos innombrables cours d'eau.

Parmi les grandes espèces, citons au premier rang l'orignal, le caribou, le chevreuil et puis l'ours.

L'orignal et le caribou fréquentent les deux rives du Saint-Laurent et de l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue.

Au Labrador, le caribou se rencontre aussi en bandes nombreuses, au fond des grandes forêts solitaires.

(1) Chasse de l'Amérique du Nord.

Le chevreuil vit dans les parties sud-est et ouest de la province.

*
* *

L'original, à cause de sa taille imposante, a mérité d'être appelé le roi de l'espèce. Ce ruminant, à tête lourde et massive, est orné d'un bois pesant de soixante à soixante-dix livres. Sa hauteur est celle d'un grand cheval, atteignant parfois jusqu'à huit pieds en stature et 1,500 livres en pesanteur. Durant l'hiver, son épaisse fourrure est brune ou noirâtre, quelquefois grise. En été, le poil est court et lisse.

Farouche et d'un accès impossible, le caribou, dit M. J. M. Lemoine (2) joint à une merveilleuse agilité, une rapidité sans pareille dans sa course. Ses bonds sont prodigieux ; il sait également marcher, trotter, galoper avec grâce. L'hiver, il fréquente les savanes et les endroits marécageux, où abondent les mousses et les arbustes tendres, sa nourriture de chaque jour.

La robe de cet animal est d'un brun tirant par endroits sur le blanc ; adulte, il mesure quatre pieds et demi de haut et pèse souvent au-delà de trois cents livres.

Feu M. le colonel Rhodes, qui portait beaucoup d'intérêt à la faune du pays, distinguait deux variétés de caribous : l'un, le " Caribou des Bois ", l'autre, le " Caribou des Champs ". Le premier est un cerf d'une plus forte taille, d'une couleur plus foncée que l'autre. Son bois est néanmoins plus petit. Il voyage par petites bandes de cinq ou six, tandis que le caribou des champs va par troupes de vingt à trois cents individus. Le caribou des champs a le

(2) " Chasse et pêche," 1837.

pelage moins foncé que celui du caribou des bois ; son muffle est plus recourbé. Il égale presque ce dernier par le poids.

La chasse du caribou, dans notre province, est très populaire. Elle force ceux qui s'y livrent à déployer beaucoup d'adresse et de vigueur.

Le chevreuil est un gracieux ruminant qui change de couleur avec la saison. En automne, il est gris-bleuâtre ; au printemps, roussâtre ; il redevient bleuâtre en été. Le chevreuil adulte atteint un poids variant de 140 à 200 livres.

Nous trouvons aussi un peu partout le castor, la loutre, la martre, le vison, le pekan, la moufette, le renard, le rat-musqué, le lièvre, etc-

*
* *

Le gibier à plumes est lui-même des plus variés. Citons parmi les espèces les plus connues :

La *bécasse* qui paraît se complaire dans les plaines ombragées et humides et dont la chair est si avidement recherchée des gourmets.

La *bécassine* dont le vol rapide demande un œil exercé pour l'abattre.

La *perdrix*, de couleur grise ou brune rougeâtre. On la rencontre dans tous les bois, particulièrement dans les forêts de bois francs.

Les *sarcelles* à ailes bleues et à ailes vertes, très communes à l'automne.

Les *canards*, canards huppés. canards à tête rousse, le canard à longue queue, particulièrement commun sur la côte nord du Saint-Laurent, puis cette autre espèce de canard à laquelle les chasseurs du bas du fleuve donnent le nom de *Pisque*, tandis qu'à Québec et Sorel, elle est désignée sous celui de *Canard caille*.

La *macreuse*, très répandue dans le golfe et sur la côte nord du fleuve.

Les *Harles*, oiseaux qui se nourrissent principalement de poissons et plus généralement connus sous le nom de *Bec-scie*, à cause de leur bec garni de pointes. Le Harle fréquente surtout les eaux salées. Son vol est haut, rapide et continu, dit M. C. E. Dionne, dans son estimable ouvrage sur les oiseaux du Canada.

Le *huard*, couleur noire avec reflets verts et violets sur la tête et le cou, se rencontre sur presque tous nos lacs à l'intérieur.

Les *goëlands*. Deux espèces sont communes à notre province : le goëland à manteau noir, et le goëland argenté. Se rencontrent dans le bas du fleuve. On voit aussi dans le golfe le goëland dit goëland de Delaware. Ce dernier a un bec jaune verdâtre entouré d'une bande noire vers l'extrémité.

Le *pétrel*, dont le plumage est brun de suie, se voit assez souvent dans le golfe.

Le *pinguin*, noir brunâtre en dessus, fréquente aussi le golfe.

L'outarde—appelée aussi la *Barnèche du Canada*— nous arrive en troupes considérables au commencement d'avril. Elle séjourne de préférence sur les grèves. Cet oiseau dont le plumage en dessus est brun grisâtre, est très farouche. Les chasseurs sont obligés d'user de subterfuges pour le tuer.

Puis enfin l'innombrable série des oiseaux percheurs dont on peut trouver la nomenclature dans l'excellent ouvrage de M. C. E. Dionne, sur les oiseaux.

*
* *

Les endroits de chasse dans notre pays, qui est resté giboyeux malgré les colossales tueries du passé, sont fort nombreux.

Nous ne tenterons pas d'en faire l'énumération ; quelques indications générales suffiront à ceux qui ne sont pas très familiarisés avec les endroits où se rencontre d'ordinaire le gibier à poils et à plumes.

Les deux rives du Saint-Laurent, depuis l'entrée du golfe jusqu'aux chûtes du Niagara ; les tributaires de l'Outaouais, la Pointe au Père, la batture aux Loups-marins, la dune de l'Île aux Lièvres, les Pèlerins, les îles de Sorel, la batture de la Baie du Febvre, les plages de Kamouraska, la batture aux alouettes, etc.

Si nous devons entrer dans les particularités, il nous faudrait citer au moins vingt à vingt-cinq districts de la province offrant au chasseur la perspective d'un riche butin.

*
* *

Les explorateurs nous ont déjà signalé les comtés de Terrebonne et de Montcalm où les plus modestes veneurs sont toujours surs de récolter une ample moisson.

“ Pour ceux qui recherchent les amusements de la chasse ou de la pêche, écrivait M. larpenteur G. E. McMartin, en 1886, je puis leur dire en toute sûreté que la contrée arrosée par la rivière du Diable et ses tributaires, est pour les chasseurs un véritable séjour de délices, où la rivière et la forêt abondent en gibier.

Le gibier tel que le chevreuil, le caribou et l'orignal sont en abondance et rôdent en liberté, sans être inquiété, dans ces paisibles forêts.

“ Parmi les animaux à fourrures, l'ours, la loutre et le vison sont en grand nombre. ”

* * *

Les disciples de Saint-Hubert qui n'aiment pas à pousser leur course trop loin de Québec, tirent le canard noir sur les grèves de l'Ange-Gardien, de St Joachim, de Ste-Anne, etc, et presque partout aux environs de Québec on rencontre la sarcelle, la perdrix et la bécassine.

* * *

Les chasseurs tiennent le comté de Charlevoix en grande estime, tout comme le comté de Montmorency pour les fins de chasse. Ils ont là, à foison, la perdrix, le canard sauvage, l'outarde etc. Il se fait aussi, chaque année, de superbes chasses au caribou et à l'orignal, notamment dans le comté de Charlevoix.

* * *

N'allons pas oublier surtout cette vaste étendue de territoire que le gouvernement de Québec vient de convertir en parc et qui est maintenant connue sous le nom de "Parc National des Laurentides." Il y a là, pour peu que l'on veuille s'engager dans l'épaisse forêt qui couvre ce parc et jusque sur les bords des centaines de lacs qui y sont disséminés, de beaux coups de fusil à tenter. Le caribou de la plus belle espèce a élu là son domicile et les chasseurs disent qu'il semble s'y complaire, car on l'y rencontre, à certaines époques de l'année, en groupes nombreux et compacts. C'est aussi là un des endroits de prédilection de la loutre, du castor, du vison, de la martre, de la moufette, etc.

Tout ce territoire—au témoignage des explorateurs—possède des richesses sportives qui en feront avant longtemps l'endroit le plus recherché des américains.

Dans la vallée nord-ouest des rivières Ste-Anne et Tourilli dans le comté de Québec, l'ours s'y montre assez fréquemment, et la loutre et la martre y abondent. On y voit aussi le castor, le pékan et le carcajou.

* * *

Dans les comtés de Nicolet, de Yamaska, de Maskinongé, de Richelieu et de Berthier, les amateurs poursuivent le rat musqué, le vison et quelque peu aussi le caribou.

* * *

Pour la chasse au chevreuil il y a les comtés de Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Québec, Portneuf.

Quoique poursuivi à outrance depuis nombre d'années, ce gentil animal se rencontre encore, en troupeaux considérables, dans tous ces comtés. Il ne manque pas de cultivateurs qui le capturent vivant et l'expédient au marché le plus proche.

*
* *

Les chasseurs qui se dirigent dans la région du lac Mégantic, ainsi que dans les comtés de Wolfe et de Compton, sont également certains d'y rencontrer le chevreuil, l'orignal et le caribou.

*
* *

Dans le district de Saint-Hyacinthe, les amateurs recherchent la perdrix, la bécassine, le pluvier et l'oiseau de neige.

*
* *

Les îles de Sorel ont comme pays giboyeux une renommée qui s'étend d'un bout à l'autre de la Province. Québec et Montréal envoient chaque année dans ces parages de fortes escouades qui ne reviennent jamais bredouille. Le canard est, dans ces îles privilégiées, le principal objectif du chasseur.

*
* *

Dans le district d'Iberville les canards font leur apparition à la fin de mars, et tous les chasseurs le savent ! La sarcelle, la bécassine et la perdrix pullulent aussi dans ces endroits.

*
* *

Dans les forêts du Saint-Maurice, les sauvages faisaient, il n'y a pas encore vingt-cinq ans, de merveilleuses chasses. On rapporte même que l'un d'eux, aidé de quelques camarades, réussit dans un seul hiver à tuer trois cents caribous entre l'embouchure de la rivière Croche et l'embouchure de la rivière Mattawan. On n'y fait peut-être pas de nos jours de chasses aussi colossales que celles-là, mais il n'en est pas moins certain que le caribou se rencontre encore en bandes très considérables dans cette région. Il en est de même du castor. Nonobstant la lutte continuelle qu'on a faite à ce dernier quadrupède dans cette partie du pays, il s'en trouve encore assez pour faire les délices des amateurs.

* * *

Dans le comté de Beauce, les chasseurs ont le choix entre l'orignal, le caribou et le chevreuil. C'est l'une des parties de la province où le grand gibier abonde le plus. Il y en a tellement dans cette région, disait un citoyen de Metgermette devant le comité de chasse et de pêche de l'Assemblée législative qui s'est réuni en février 1893, que les gens s'en plaignent. Ces animaux détruisent le sarrasin et l'avoine des colons. On trouve aussi, dans ce comté, le castor, la loutre, la martre, le vison et des renards à foison. Maître Martin a aussi un pied à terre dans cette région, de même que le loup-cervier.

* * *

Les comtés de Gaspé, de Bonaventure et de Rimouski sont fort prisés des amateurs de chasse qui poursuivent également l'orignal, le caribou, la martre, le pékan, la loutre, le vison, et le castor.

Les chasseurs trouvent en abondance sur la rive orientale du Lac Témiscouata, encore couverte d'épaisses forêts, des perdrix, des lièvres, des chevreuils et des caribous.

*
* *

Dans la vallée de l'Outaouais, il y a du gibier de toute espèce. Un explorateur écrivait même assez récemment que le gibier capturé dans les nouveaux cantons de cette région fournissait aux colons et aux premiers pionniers leur nourriture principale.

*
* *

Il en est de même de la vallée du lac Saint-Jean. Ainsi, dans la rivière Manouan, on rencontre, dit M. P. H. Dumais, de riches fourrures telles que la martre, la loutre, le castor, le pécan et le vison, sans oublier le renard noir et le renard argenté.

*
* *

Sur la Mistassini, même abondance et même variété de gibier avec en plus les ours noirs qui y sont d'une taille colossale.

*
* *

Et le Labrador donc ! Encore un théâtre immense propre aux opérations de chasse et qui a déjà tenté plus d'un amateur et plus d'un commerçant de pelleteries.

Il y a quelques années, un explorateur remontant le cours de la rivière Petite Mécatina, rapportait de la région visitée d'abondants et précieux renseignements pour tous ceux qui se targuent d'être quelque peu disciples de Saint-Hubert. Cet explorateur (1) avait dressé en effet une liste

(1) M. John Neilson, 1888.

assez complète des animaux à fourrures et des animaux à chair comestible qui vivent dans ces lointains parages. Nous lui empruntons une partie de sa nomenclature.

Parmi les animaux à fourrures : l'ours, le renard rouge, le castor qui est assez commun dans le haut de la rivière Mécatina, la loutre, le pékan, la martre, le loup-cervier, le carcajou et le rat-musqué qui abonde dans les cours d'eau.

Parmi les animaux à chair comestible : le caribou, l'orignal, le porc-épic, le siffleur, le lièvre, très abondants en certains endroits.

Le gibier à plumes est l'objet d'une énumération encore plus longue. C'est d'abord le pinson, la grive solitaire, la grive de ruisseau, la fauvette jaune, le roitelet, le pic, le geai, le hibou, le faucon des pigeons, l'aigle pêcheur, le bouvreuil du pin, la pie-grièche boréale, l'hirondelle de rivage, le martin-pêcheur, la mésange à tête noire, la sitelle du Canada, l'oiseau-neige, la perdrix, et puis parmi les oiseaux aquatiques, l'oie sauvage, le canard noir, etc.

* * *

N'allons pas croire que ce pays giboyeux entre tous est ignoré du public amateur.

M. H. de Puyjalon, qui a fait une étude spéciale de cette partie du pays et qui l'a habité un grand nombre d'années, estime à environ 2,500 le nombre des chasseurs blancs ou sauvages qui chassent la pelleterie sur le territoire de la Province de Québec, compris entre la *Pointe des Monts* et Blanc Sablon.

Chacun de ces chasseurs, ajoute-t-il, prend actuellement, en moyenne, pour \$100 ou \$200 de fourrures, ce qui porte à \$250,000 le revenu que donne chaque année cette branche de la chasse.

LA LOI DE LA CHASSE

La chasse dans notre pays—avons-nous besoin de le faire remarquer—n'est pas, comme dans certaines parties de l'Europe, l'apanage des princes et des grands seigneurs. Tout au contraire, elle est librement ouverte à tout le monde. Seulement, on a dû faire certains règlements pour suppléer à l'imprévoyance, sinon à l'ignorance d'un trop grand nombre de chasseurs, qui persistent à tuer le gibier en tout temps, sans même le moindre respect pour l'époque de reproduction. Ces règlements sont fort judicieux et constituent une protection dont les chasseurs après tout sont les premiers à bénéficier.

TEMPS DE PROHIBITION

CHASSE

La loi fait défense de chasser aux époques déterminées dans le tableau qui suit :

1. L'orignal et le caribou,—du 1er février au 1er septembre.
2. Chevreuil, du 1er janvier au 1er octobre.

N. B.—Il est défendu de se servir de chiens, collets, trappes, etc., pour faire la chasse de l'orignal, du caribou et du chevreuil. Nul (blanc ou sauvage) n'a le droit, durant une saison de chasse, de tuer ou de prendre vivants plus de 2 orignaux, 2 caribous et 3 chevreuils. Pour en tuer un plus grand nombre, il faut avoir préalablement obtenu un permis du Commissaire des Terres de la Couronne à cet effet.

Après les dix premiers jours de prohibition, il est défendu aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'orignal, du caribou ou du chevreuil, sans autorisation du Commissaire des Terres de la Couronne.

3. Castor, vison, loutre, marte, pékan,—du 1er avril au 1er novembre.
4. Lièvre,—du 1er février au 1er novembre.

5. Rat-musqué (dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier seulement),—du 1er mai au 1er avril suivant.
6. Bécasse, bécassines,—du 1er février au 15 septembre.
7. Perdrix de toute espèce,—du 1er février au 15 septembre.
8. Macreuses, sarcelles, canards sauvages de toute espèce, (excepté harles (bec-scies) huarts et goëlands), du 1er mai au 1er septembre.

N. B.—Et en aucun temps de l'année, pour les oiseaux précités, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil. Il est aussi défendu de se servir d'APPELANTS, etc., durant ces heures de prohibition.

Il est de plus strictement défendu de prendre au moyen de collets, ressorts, cages etc., aucun des oiseaux mentionnés aux Nos 6, 7, et 8.

Néanmoins dans les parties de la Province situées à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et de Montmorency, les habitants peuvent chasser *en toutes saisons* de l'année, mais pour leur nourriture seulement, les oiseaux mentionnés au No. 8.

9. Les oiseaux percheurs, tels que : les hirondelles, le tritri, les fauvettes, les moucherolles, les pies, les engoulevents, les pinsons, (rossignol, oiseau rouge, oiseau bleu, etc.) les mésanges, les chardonnerets, les grives, (merle, flûte des bois, etc.) les roitelets, le goglu, les mainates, les gros becs, l'oiseau-mouche, les coucous, les hiboux, etc., excepté les aigles, les faucons, les éperviers et

autres oiseaux de la famille des falconides, le pigeon-voyageur, (tourte,) le martin-pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs, (récollets,) les pie-grièches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux,—du 1er mars au 1er de septembre.

10. Défense d'enlever les œufs ou nids d'oiseaux sauvages, —en tout temps de l'année.

N. B.—Amendes de \$2 à \$100, pour chaque infraction, ou emprisonnement à défaut de paiement.

LES PERMIS DE CHASSE

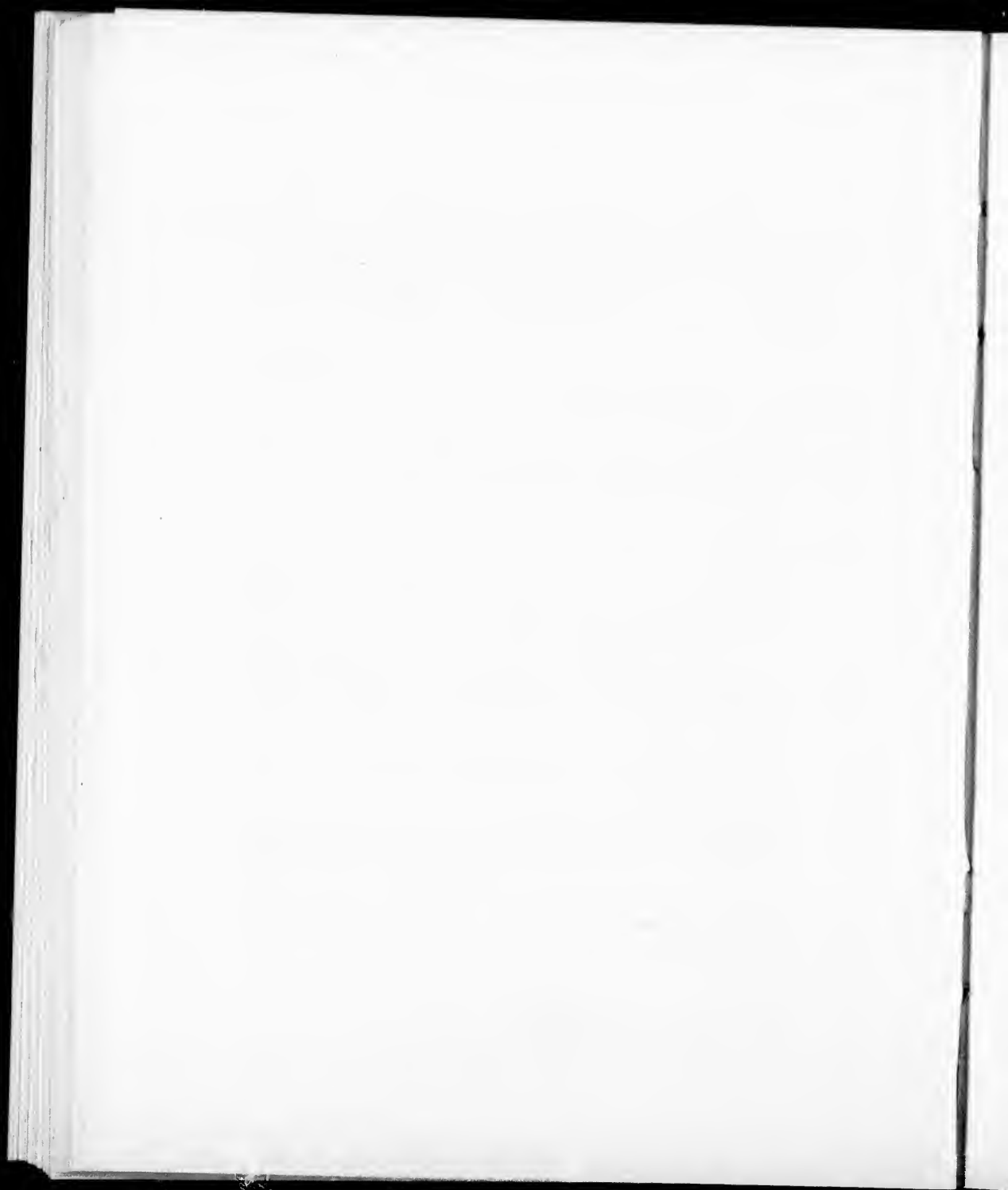
Toute personne domiciliée dans la province de Québec a le privilège de chasser sans permis.

Il n'en est pas de même des étrangers à notre province. Ceux-ci doivent en faire préalablement la demande au Commissaire des terres et si celui-ci le juge à propos, un permis de chasse est accordé à la personne qui en fait la demande, sur le paiement d'un honoraire qui ne peut être moins de vingt piastres.

Ce permis est valable pour toute une saison de chasse.

L'honoraire du permis n'est cependant que de dix piastres si la personne qui demande le permis forme partie d'un club de chasse et de pêche constitué dans la province.





INDEX

	PAGE.
Affermage des rivières et lacs.....	3
Clubs de pêche.....	41
Chasse.—Principaux endroits de ..	63
“ Loi de la chasse.....	74
“ Temps de prohibition.....	75
Rivières à saumon et à truite.....	5
“ A Mars.....	14
“ Bersimis.....	15
“ Bonaventure.....	9
“ Cascapédia (Grande).....	6
“ Cascapédia (Petite).....	7
“ Escuménac.....	10
“ Esquimaux.....	18
“ Godbout.....	15
“ Grande Rivière.....	11
“ Maniton.....	17
“ Matapédia.....	8
“ Mécatina.....	18
“ Mingan.....	17
“ Moisie.....	17
“ Natashquouan.....	17
“ Nouvelle.....	10
“ Pabos.....	10
“ Pentecôte.....	16
“ Petit Saguenay.....	14
“ Ristigouche.....	7
“ Romaine.....	18

	PAGE
Rivière Saguenay	13
“ Ste Anne des Monts.....	12
“ St Jean (côte nord).	17
“ Ste Marguerite.....	15
“ Trinité	16
“ York.....	12
Lacs (nos).....	19
Lacs... de la région de Montréal.....	20
“ du comté de Terrebonne.....	21
“ du Saint-Maurice	21
“ de Portneuf et Montmorency.....	24
“ du parc des Laurentides.....	24
“ de la région du Lac St Jean	33
“ de Rimouski et de la Matapédia.....	36
“ de Témiscouata.....	37
“ de l’Outaouais.....	38
“ de Pontiac.....	48
“ du comté de Charlevoix.....	30
“ de Gaspé.....	35
Lac St Jean.....	33
Lacs à louer.....	44
Lois de la pêche.....	51
Pêche à la truite de 1892 à 1895.....	49
Prohibition (Temps de)	53

PAGE

.....	13
.....	12
.....	17
.....	15
.....	16
.....	12
.....	19
.....	20
.....	21
.....	21
.....	24
.....	24
.....	33
.....	36
.....	37
.....	38
.....	48
.....	30
.....	35
.....	33
.....	44
.....	51
.....	49
.....	53

